



UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET
DES SCIENCES DE GESTIONS**

DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire

*En vue de l'obtention d'un diplôme de Master en sciences
économiques*

Option : Economie du développement

Thème

**Contribution à l'étude de l'efficacité des dispositifs
de lutte contre le chômage dans la wilaya de Bejaia
cas : (ANSEJ, CNAC et ANGEM)**

Réalisé par :

BOUSLAHENE Merouane

BENKHAOUICHE Lounis

Encadré par :

M. HAMMICHE Azzedine

Devant le jury composé de :

Président : AIT ATMANE Fodil

Examineur : IDIRI Yanis

Promotion 2017/2018

REMERCIEMENT

Au terme de ce modeste travail nous tenons tout d'abord à remercier Dieu, le tout puissant, qui nous a donné la force et le courage pour finir ce qui a été commencé.

*Nous tenons de tout cœur à adresser nos remerciements les plus vifs à notre Promoteur **M^r HAMMICHE Azzedine** pour son encadrement, ses précieux conseils et orientations, Son soutien et sa générosité pour la réalisation de ce mémoire.*

Nous remercions tous les personnels de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), agence nationale de soutiens et emploi de jeunes (ANSEJ), agence nationale de gestion micro crédit (ANGEM), direction d'emploi à Bejaia, centre national des registre de commerce (CNRC) de Bejaia.

Nous remercions tout particulièrement les membres de jury qui ont accepté de d'évaluer notre travail.

Nous devons nos reconnaissances à tous les enseignants qui ont contribué à Formation, qu'ils trouvent ici l'expression de nos salutations les plus distinguées et de notre respect le plus profond.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail

A

Mes très chers parents qui m'ont toujours entourés d'amour, de patience et de

soutien et qui ne cessent de se sacrifier pour moi

Mon cher frère : Housseem et sa femme Siham

Mes chères sœurs :

Rym son mari Djeloul et ses enfants Hanin, Yamina

Nesrine son mari Nassim et ses enfants Chaima, Mouna, Yacine, Yilda

Lamia

Toute ma famille : mes oncles mes cousins et mes cousines

Tous mes amis : Moumen, Idir, Sofiane, Fodil

A mon binôme Lounis et sa famille

MEROUANE

Dédicace

Je dédie ce modeste travail

A

Mes très chers parents qui m'ont toujours entourés d'amour, de patience et de

Soutien et qui ne cessent de se sacrifier pour moi

Mes chers frères : Slimane et sa femme Nassima et son fils Idir

Faham

Ma chère sœur : Lynda

Toute ma famille : mes oncles, les cousins et les cousines

Tous mes amis (es) : Sofiane, Moumen, idir, halim, fodil, Camélia

A mon binôme Merouane et sa famille

LOUNIS

Sommaire

Introduction générale	01
-----------------------------	----

Chapitre I : généralité sur le chômage et l'emploi

Introduction	04
1. concept et typologie de chômage	
1.1 définition de chômage.....	04
1.2 Typologie de chômage.....	09
2. Causes et conséquences du chômage	
2.1 Causes de chômage.....	10
2.2 Les conséquences du chômage.....	12
3. l'emploi et le marché du travail	
3.1 Définitions et concepts.....	15
3.2 Les facteurs influant sur le marché du travail.....	16
3.3 Les différentes approches d'analyse du marché du travail.....	18
3.4 Les analyses théoriques du chômage.....	22
Conclusion	25

Chapitre II : marché de travail et la politique d'emploi en Algérie

Introduction	26
1. le marché de travail en Algérie	
1.1 Les caractéristiques du marché du travail en Algérie	27
1.2 Evolution le marché du travail en Algérie.....	28
1.3 Répartition d'emploi par secteur d'activité.....	31
1.4 Nombre d'entreprise créées par ; évolution	32
2. le chômage en Algérie	
2.1 évolution du chômage en Algérie	33
2.2 cause et conséquence de chômage en Algérie.....	34
3. Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie	
3.1 Agence de développement Sociale(ADS).....	36
3.2 L'Agence Nationale de développement de l'Investissement (ANDI).....	36
3.3 L'agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM).....	38
3.4 La Caisse Nationale d'Assurance Chômage(CNAC).....	42
3.5 Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ).....	45
Conclusion	48

Chapitre III : Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

Introduction	49
1. Evolution du chômage et nombre d'entreprise crée au niveau de la wilaya de BEJAIA	
1.1 Évolution le taux de chômage à Bejaia.....	49
1.2 Évolution de nombre d'entreprise créées au niveau de la wilaya de Bejaia.....	50
2. Etude statistique et la répartition des projets financée et l'emploi crée par les trois dispositifs (ANSEJ ; CNAC ; ANGEM)	
2.1 brève présentation de L'ANSEJ de BEJAIA.....	50
2.2 Brève présentation de La CNAC de BEJAIA.....	54
2.3 Brève présentation de L'ANGEM de BEJAIA.....	57
3. Présentation et interprétation des résultats de l'enquête	
3.1 Présentation et méthodologie de l'enquête.....	58
3.2 Résultat de l'enquête.....	60
Conclusion.....	75
Conclusion générale.....	76
Bibliographie	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Tables des matières	
Annexes	

Liste des abréviations

Abréviation	Signification
ANSEJ	Agence National de Soutien et d'Emploi des Jeunes
ANDI	Agence National Développement de l'Investissement
ANGEM	Agence National Gestion de micros crédits
ADS	Agence Développement Social
BTPH	Bâtiment Tavaux Public et Hydraulique
BIT	Bureau International du Travail
BRIC	Brésil, Russie, Inde, et Afrique de sud
CNRC	Centre National des Registre de Commerce
CNAC	Caisse National d'Assurance Chômage
CDI	Contrat à durée Indéterminée
CDD	Contrat Durée Déterminée
CIT	Contrat Indéterminée Temporaire
EURL	Entreprise Unipersonnel à Responsabilité Limité
IDE	Investissement Direct Etranger
IBS	Impôts sur Bénéfice des Sociétés
ISEE	Institut National de la Statistique des Etudes Economiques
ONS	Office National des Statistiques
PME	Petit Moyen Entreprise
PDEM	Pays Développées à Economique de Marche
PED	Pays En Développement
PIB	Produit Intérieure Brut
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SARL	Société à Responsabilité Limité
SNC	Société en Nom Collectif
TVA	Taxe sur Valeur Ajoutée
TAP	Taxe sur l'Activité Professionnelle

Introduction générale

L'Algérie a connu des réformes économiques non constantes depuis l'indépendance jusqu'à 2018. Les mutations économiques les plus importantes ont eu lieu à la fin des années 1980 du 20^{ème} siècle par le passage de l'économie administrée à l'économie de marché.

Un contexte politico économique très difficile marqué par une instabilité institutionnelle et une crise sécuritaire grave d'où une série de réformes qui ont permis au secteur privé de voir le jour. Durant les années 1990 ont marqué un tournant dans le processus de la libéralisation de l'économie algérienne en limitant le secteur public et malgré la réhabilitation du secteur privé, la notion de l'économie de marché n'a émergé que très lentement avec une évolution marquée par beaucoup de réticences.

En effet, la transition de l'Algérie d'une économie de protection socialiste à une économie capitaliste, censée résoudre la crise de l'emploi, a entraîné la destruction progressive du tissu économique et social. Cette dernière est la conséquence des réformes du plan d'ajustement structurel imposé par le Fonds Monétaire International et dont l'application programmée dans le temps a été mise en œuvre entre avril 1994 et décembre 1997 par les autorités et les opérateurs économiques algériens pour sortir de la crise de l'endettement.

Les pouvoirs publics algériens ont pu mettre en œuvre des politiques d'emploi, des dispositifs publics pour atténuer cette affliction par la transformation du demandeur d'emploi en offreur d'emploi, faire du chômeur d'aujourd'hui l'employeur de demain. De ce fait, les pouvoirs publics algériens ont entrepris une série de mesures, dont la création de caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) en 1994, l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) en 1997, l'agence Nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) en 2003.

Deux décennies après la création des dispositifs d'emploi, les résultats et la contribution de ces derniers à la création de l'emploi et à l'absorption du chômage, résultat

des efforts combinés des trois principaux dispositifs à savoir l'ANSEJ, l'ANGEM et la CNAC nous ont conduits à poser la question suivante : **Dans quelle mesure, ces trois dispositifs ont-ils contribué à la lutte contre le chômage dans la wilaya de Bejaia et qu'en est-il de l'efficacité de cette politique mise en place par les autorités publiques ?**

Pour pouvoir répondre à la question principale, il serait intéressant de poser quelques questions subsidiaires formulées comme suit :

- En quoi consiste cette politique de lutte contre le chômage et comment fonctionnent ses dispositifs mis en œuvre ?
- Quelle est la situation de chômage et de l'emploi dans la wilaya de Bejaia ?
- Est-ce que les trois dispositifs ANSEJ, ANGEM et CNAC ont parvenu à réduire l'ampleur du chômage dans la wilaya de Bejaia ?
- Les entreprises créées par le biais de ces dispositifs ont-elles réussi à s'imposer, donc à créer des emplois durables et sûrs ?

Afin de répondre aux questions posées précédemment, nous avons formulé quelques hypothèses dans notre recherche :

- La politique de lutte contre le chômage préconisée par l'Etat algérien semble une mesure d'urgence afin de réduire l'ampleur de ce phénomène vu les difficultés financières des jeunes diplômés qui se trouvent sans emploi.
- Le chômage dans la wilaya de Bejaia s'avère en diminution, notamment après la création de ces dispositifs qui ont encouragé les jeunes à ce lancer dans leur domaine de formation et de créer leurs propres entreprises ?
- Malgré l'aide accordée aux promoteurs, certains de ces derniers semblent en difficulté de s'imposer sur le marché et la survie de leurs entreprises s'avère compromise. De même, la procédure de rééchelonnement de leur dette est devenu plus que nécessaire afin de maintenir les postes d'emplois créés.

La démarche méthodologique nécessaire à la réalisation de ce travail s'articule autour d'une recherche documentaire qui nous a permis de consulter les documents spécialisés pour comprendre les concepts et les différentes théories et politiques de lutte contre le chômage,

une consultation des articles extraits de revues spécialisées sur les notions, des articles sur les politiques algériennes de lutttes contre le chômage, des rapports du ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale mais aussi des thèses de magistère et de doctorat, des travaux de recherches très documentés sur l'emploi ; Ensuite, une exploitation des documents fournis par les directions générales des agences nationales de l'emploi à savoir l'ANSEJ et la CNAC.

dans le but de contribuer à l'étude des résultats donnés par cette politique et notamment son efficacité à résoudre le problème du chômage d'une manière durable, nous avons effectué une enquête de terrain à base d'un questionnaire distribué auprès des promoteurs ayant bénéficié de l'aide à travers ces dispositifs.

Nous avons optés pour un plan de travail composé de trois chapitres dont le premier est réservé pour des approches théoriques sur le chômage et l'emploi et le deuxième a porté sur le marché de travail et la politique d'emploi en Algérie. Enfin, le troisième chapitre est consacré pour l'enquête de terrain réalisée au niveau de la wilaya de Bejaia. Notre travail sera achevé par une conclusion générale qui rappellera les principaux résultats obtenus.

Chapitre I : Généralités sur le chômage et l'emploi

Introduction

Le concept de chômage se constitue juridiquement et statistiquement et donne une nouvelle catégorie sociale. La catégorie « chômage » formalisée par la mesure statistique est remise en cause dans un contexte d'évolution structurelle du marché du travail et de différence du rôle des pouvoirs publics.

On présentera dans un premier temps l'analyse néoclassique du chômage qui attribue ce Phénomène au dysfonctionnement du marché du travail, puis dans un second temps, la vision Keynésienne qui impute le chômage à une insuffisance de la demande effective. Ensuite, on abordera la thèse marxiste pour enfin clore en exposant les réactualisations de ces théories.

1. concept et typologie de chômage

1.1 définition de chômage :

Le chômage au sens moderne du terme est construit entre la fin du *XIX^{ème}* siècle et le début du *XX^{ème}* siècle. Le concept auquel il donne lieu se constitue juridiquement et statistiquement et débouche sur une nouvelle catégorie sociale. Les préoccupations autour du chômage se traduisent par des normes internationales et des réflexions sur le fonctionnement de l'économie en même temps que la création de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en 1919 et tout au long de l'entre-deux-guerres.

La définition du chômage continuera d'évoluer après la seconde guerre mondiale dans un contexte de quasi plein emploi. La définition dite du BIT, mise en cause depuis quelque temps doit trouver une nouvelle formulation en adéquation avec les transformations de l'emploi.

1.1.1 Définition générale :

Le concept *chômage* apparaît à la généralisation du salariat en 1870, à l'extension de mode de production capitaliste. La définition la plus connue et la plus reconnue de concept est celle de BIT¹ et de l'INSEE², les deux organismes qualifient de catégorie chômeur l'individu qui regroupe les caractéristiques suivantes :

- Etre dépourvu d'emploi.
- Etre immédiatement disponible.
- Etre activement à la recherche d'un emploi.

D'après le BIT et quelques économistes on a extraits quelques définitions essentielles :

«Le chômage peut être défini comme **l'inactivité** d'une personne **souhaitant travailler**. Il est souvent associé à la pauvreté, à la précarité et à l'exclusion. Il est aussi au premier plan du débat politique»³.

«Le chômage est un phénomène ayant à la fois une dimension individuelle et une dimension macroéconomique, c'est-à-dire affectant l'ensemble de l'économie. Pour un individu, être au chômage signifie être dépourvu d'emploi alors qu'on souhaite exercer une activité professionnelle rémunérée. Au niveau macroéconomique, le chômage désigne la situation d'une partie de la main-d'œuvre d'un pays, qui est dépourvue d'emploi et qui en recherche un».⁴

«Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active qui est l'ensemble des individus exerçant ou déclarant chercher à exercer une activité rémunérée».⁵

¹ Le BIT (Le Bureau international du Travail) est le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du Travail. Il sert de quartier général à l'ensemble des activités de l'Organisation qu'il met en œuvre sous le contrôle du Conseil d'administration et sous l'autorité du Directeur général

² Institut international des études statistiques et des études économiques et chargée de la production, de l'analyse des publications des statistiques.

³ CHBANI Mohammed, «Dysfonctionnement sur le marché du travail : cas du chômage», <http://www.puissancehamid.com/fr/wp-content/uploads/2011/03/le-ch%C3%B4mage.pdf>, consulté le 19/02/2018

⁴ «Le chômage et ses explications», <http://www.letudiant.fr/boite-a-docs/telecharger/le-chomage-et-sesexplications.pdf>, consulté le 19/02/2018

⁵ «Toupictionnaire» : Le dictionnaire de politique, www.toupie.org; consulté le 19/02/2018

1.1.2 Définition du bureau international du travail :

Le BIT (Bureau international du travail) a adopté une définition du chômage en 1954, puis l'a précisée en 1982. Elle a été reprise dans la plupart des pays du monde, et en particulier dans l'union européenne. Selon le **BIT**, est chômeur toute personne (de plus de 15 ans) qui remplit les critères suivants :

- «**être sans travail**» : c'est-à-dire ne pas avoir d'activité, même minimale, pendant la période de référence ;

- «**être disponible pour travailler**» : c'est-à-dire être en mesure d'accepter toute opportunité d'emploi qui se présente ;

- «**rechercher activement un emploi**» : c'est-à-dire prendre des dispositions spécifiques au cours d'une période récente pour chercher un emploi salarié (inscription dans une agence d'emploi, candidature auprès d'employeurs...) La première condition trace la frontière entre personnes ayant un emploi et personnes sans emploi, les deux suivantes la frontière entre chômeurs et inactifs.

Elles traduisent le fait qu'il ne suffit pas d'être sans emploi et de vouloir travailler pour être considéré comme chômeur selon la définition du BIT. En effet, certaines personnes souhaitent travailler mais ne sont pas disponibles pour le faire, pour des raisons familiales ou de santé notamment. Elles sont classées comme inactives. Il en est de même des personnes sans emploi et qui, bien que disponibles, ne recherchent pas d'emploi parce qu'elles ne pensent pas, ou plus, pouvoir en trouver. C'est le cas en particulier d'anciens salariés proches de l'âge de la retraite.

1.1.3 Les facteurs déterminant le niveau du chômage

Le phénomène du chômage est représenté comme un déséquilibre entre la demande d'emploi et l'offre d'emploi. La population active ou la demande d'emploi est soumise à plusieurs facteurs qui déterminent le nombre qui la constitue. Ces facteurs sont d'ordre juridique, démographique, sociologique, économique. Nous citons les plus importants :

1.1.3.1 La législation :

La définition de la population active est beaucoup évaluée à travers l'histoire, la législation de la population active c'est de délimiter la demande d'emploi par deux bornes d'âge.

1.1.3.2 La croissance démographique

Elle a un impact considérable sur la population active, une forte natalité observée un moment donné, produira une augmentation de la population active, "toute chose égale par ailleurs" au moins de vingtaines d'années plus tard. Comme en Algérie, le baby boom de post indépendance a pesé sur l'emploi vers la fin de la décennie quatre vingt et durant la décennie quatre vingt-dix.

1.1.3.3 Le solde migratoire

Il peut être positif ou négatif selon que le nombre de personnes qui arrivent sur le territoire national est supérieure ou inférieure au nombre de celles qui le quittent. Le solde global positif ne pèse pas sur le marché de l'emploi.

1.1.3.4 La conjoncture économique

La mauvaise conjoncture économique crée un climat de crise, là où les chances d'accéder à un emploi deviennent rares.

1.1.3.5 Les niveaux de revenu accumulés

Le niveau élevé des revenus permet à la personne, d'accumuler une épargne importante, l'épargne assure aux travailleurs un standard de vie acceptable même sans travailler.

1.1.3.6 L'impact des politiques publiques d'emploi et de lutte contre le chômage

Les dispositifs et mesures d'emploi et de lutte contre le chômage redonnent de l'espoir pour à des chômeurs découragés qui réintègrent la population active.

Ces mesures incitent et attirent d'autres personnes qui n'ont pas l'intention de travailler auparavant. Aussi les indemnités de chômage et leur durée, qui peut jouer deux rôles distinctes pénaliser ou encourager le chômage.

Les niveaux d'éducation : les niveaux d'éducation élevés ont tendances à accroître le taux d'activité comme l'indique la situation dans les pays développés¹.

1.1.4 La mesure du chômage

Le découpage statistique de la population active en trois catégories (actifs occupés, inactifs, chômeurs) engendre de multiples difficultés. En effet, loin d'être disjointes, ces trois ensembles se chevauchent et génèrent de multiples situations intermédiaires.

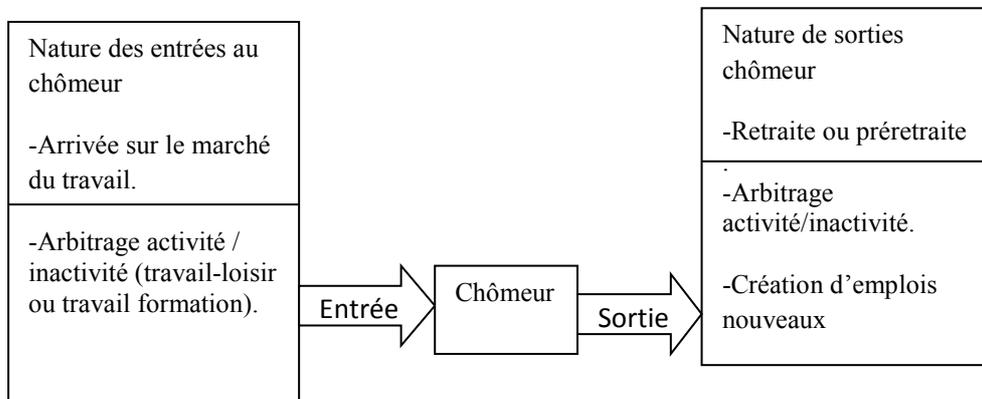
1.1.4.1 La mesure du stock de chômeurs :

Le volume du chômage peut être mesuré à travers l'indicateur du taux de chômage (nombre de chômeurs / population active). Ce dernier donne lieu à deux approches qui s'appuient sur deux définitions différentes du chômage.

1.1.4.2 La mesure du chômage à travers les flux :

Dans une démarche dynamique, le nombre de chômeurs apparaît comme la différence entre les flux d'entrée et de sortie du chômage, ainsi que la montre le schéma Suivant :

Schéma n°1 : Flux d'entrée et de sortie du chômage



¹ Jean-Claude Barbier, sociologue Directeur de Recherche CNRS, Membre du Comité de rédaction de la *Revue française des affaires sociales*.

Source : BIALES Michel, REMI Leurriens, RIVAUD Jean-Louis, « L'essentiel sur l'économie », BERTI, Alger, 2007,p 349

Deux indicateurs peuvent être calculés :

- la durée du chômage (temps écoulé entre l'entrée et la sortie du chômage pour ceux qui ont retrouvé un emploi).
- l'ancienneté du chômage à un moment donné (temps écoulé depuis l'entrée au chômage pour ceux qui sont toujours chômeurs).

1.2 Typologie de chômage

Les sciences économiques distinguent plusieurs types de chômage selon la nature de Chômage, le type de chômeur et le marché du travail¹

1.2.1 Le chômage frictionnel

Correspond au temps qui sépare la cessation d'une activité et la reprise d'une autre activité professionnelle. Ce chômage est lié au temps qui sépare deux emplois successifs. Il est en réalité et au-delà de toutes les contradictions, un chômage de plein-emploi qui ne concerne que l'hypothèse d'un salarié qui quitte un poste pour occuper un autre poste qu'il sait prochainement disponible.

1.2.2 Le chômage saisonnier

Il est lié aux variations d'activité au cours de l'année dans certains secteurs économique (exemple : le tourisme) et chômage technique, subi par des travailleurs dont les moyens de productions sont devenus inutilisables, sont à classer parmi les causes secondaires du chômage.

1.2.3 Le chômage conjoncturel

¹ DUTHIL Gérard, «Economie de l'emploi et du chômage», ellipses, France, consulter le 22/02/2018.

Celui-ci résulte d'un ralentissement plus ou moins durable de l'activité économique. Lorsque le cycle économique connaît un ralentissement, celui-ci peut être cause du chômage. C'est pour cela qu'on l'appelle chômage cyclique.

1.2.4 Le chômage structurel

Il requiert de désagréger le marché de travail en micromarchés élémentaires considérés comme homogènes, mais plus ou moins segmentés. Même en cas d'équilibre global ou de l'offre excédentaire sur le marché, c'est-à-dire en l'absence de tout chômage cyclique, certains marchés peuvent encore présenter des demandes excédentaires.

2. Causes et conséquences du chômage

2.1 Causes de chômage

Afin de comprendre la notion de chômage, on doit impérativement présenter les causes du phénomène.

2.1.1 Causes économiques

2.1.1.1 Progrès technique et l'évolution de la productivité

Ensemble des innovations permettant d'améliorer l'efficacité du système productif, la substitution du capital au travail due aux investissements (robotisation...) faits par les entreprises provoque ce chômage dit technologique, alors le progrès technique crée également des emplois mais d'un niveau de compétences supérieur aux emplois supprimés. Les technologies numériques sont à l'origine d'emplois nouveaux dans les **PDEM**¹

2.1.1.2 Crise économique et ralentissement de la croissance

Retournement de la situation économique correspond à l'augmentation de la production de biens et services sur une période donnée ; se mesure grâce au PIB ; exemple La crise financière

¹ Pays Développés à Economie de Marche.

(2008) devenue économique se traduit par un ralentissement de l'activité économique : moins de consommation, de pouvoir d'achat, licenciements...)

2.1.1.3 Délocalisations des entreprises :

Fermeture d'une entreprise dans un pays d'origine (**PDEM**) et réouverture dans un **PED**¹ (coûts de production – élevés) ; Les PED tels que les pays émergents (**les BRIC**²...) présentent des avantages en termes de coûts de production : main d'œuvre moins chère... et en conséquence, les entreprises des PDEM ferment leurs usines pour en ouvrir d'autres dans ces PED et réaliser ainsi des économies. Cette délocalisation de la production concerne l'industrie mais aussi les services : délocalisations des centres d'appel, de la télémaintenance informatique...etc.

2.1.2 Causes démographiques et sociologiques

2.1.2.1 Évolution Démographique : croissance de la population active

Le baby boom³ est l'augmentation des classes d'âges correspondant aux personnes nées au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Dans les années 70, l'arrivée sur le marché du travail des baby-boomers face à des départs en retraite peu nombreux = augmentation du chômage en parallèle les mentalités évoluent et un plus nombre de femmes souhaite accéder à l'emploi = augmentation du nombre de demandeurs d'emplois. À noter : les départs en retraite des nombreux babys devenus **papy-boomers**⁴ pourraient permettre un recul du chômage des jeunes.

2.1.2.2 Cause culturelle

¹ Pays en développement

² BRIC est un acronyme anglais pour désigné un groupe cinq pays qui se réunissent depuis 2011 en sommets annuels : Brésil, Russie, Inde, Chine, et Afrique du sud.

³ Baby boom ou « pic de la natalité » est une augmentation importante du taux natalité dans certains pays.

⁴ Est une conséquence logique et prévisible du baby boom : le grand nombre de départs en retraite des baby boomers entre 2000 et 2025.

La maîtrise de la fécondité (par la contraception notamment) a permis aux femmes de développer une activité professionnelle. Le nombre des actifs a cru d'autant ; il faut cependant relativiser la portée de ces explications. En effet les Etats unies ont connu et connaissent encore un accroissement nettement plus rapide de leur population active tout en maintenant un taux de chômage plus faible qu'en Europe.

2.1.3 Causes structurelles

2.1.3.1 Rigidités du marché du travail :

Selon certains auteurs trop de rigidités ont été introduites sur le marché du travail et ne permettraient plus une allocation optimale des emplois. La législation protectrice des salariés, introduirait des rigidités liées notamment :

- au Contrat à durée indéterminée : les entreprises rechignent à embaucher en vertu d'un CDI parce qu'elles n'ont pas suffisamment de visibilité sur leur activité. Elles préfèrent proposer des CDD aux salariés qu'elles recrutent ou encore, recourir aux CTT (temporaires)
- aux procédures de licenciement : elles seraient trop lourdes et donc il serait préférable pour une entreprise de ne pas embaucher si les perspectives économiques ou financières ne sont pas bonnes

2.2 Les conséquences du chômage

2.2.1 Au niveau économique:

La hausse du chômage contribue à une baisse des recettes fiscales et à une augmentation des dépenses de l'État.

2.2.1.1 Perte du revenu:

Après avoir perdu son emploi, le chômeur ne reçoit plus de revenu mensuel de son employeur, hormis l'assurance chômage cependant dégressive provenant des ses cotisations et

les aides de l'État comme les minimas sociaux (RSA: Revenu de Solidarité Active, etc.,...), ce qui va entraîner des difficultés financières majeures.

2.2.1.2 Difficultés matérielles et surendettement

L'insuffisance financière du chômeur peut engendrer de nombreuses difficultés pour se subvenir. Ainsi, dans certains cas, ce chômage peut entraîner la perte de logement, du moyen de déplacement telle que la voiture et une incapacité à payer des factures d'eau, de gaz, de chauffage et à pouvoir acheter les besoins de première nécessité tels que les habits et la nourriture.

Ce manque de moyens amène souvent le chômeur à emprunter auprès de sa banque ou à multiplier les crédits. Au cas où les dettes du chômeur surpassent ce qu'il peut rembourser, il est considéré comme étant en situation de surendettement ce qui le conduira de nombreux problèmes avec sa banque qui pourrait le placer sur la liste des interdits bancaire.

2.2.1.3 Baisse de la consommation

Dû fait de la réduction intense et rapide des moyens financiers du chômeur, celui-ci verra son pouvoir d'achat diminuer, c'est à dire que sa capacité à pouvoir satisfaire pleinement ses besoins vitaux suivant les prix du marché va s'affaiblir, ce qui signifie que cette personne ne pourra se fournir avec tous ses besoins de première nécessité et encore moins des besoins secondaires tels que le sport, les loisirs, les voyages, les cadeaux aux amis. Par conséquent, le chômeur va diminuer de façon significative sa consommation pour pouvoir se subvenir en nourriture essentielle.

2.2.2 Au niveau social, moral et physique

2.2.2.1 Impact psychologique nuisible

Après la perte de son emploi, pourtant perçu comme une valeur primordiale dans notre société, le chômeur a l'impression d'être tombé très bas, avec une perte d'estime en soi et il

ressent alors la sensation d'être abandonné et défavorisé (apparition du sentiment d'exclusion de la société). Ainsi le chômeur va avoir tendance à se replier sur lui-même et se sentira constamment responsable de sa situation.

En perdant l'estime de soi, il va développer en lui-même un sentiment de honte de sa propre personne qui va se traduire par de violentes souffrances psychiques qu'il aura du mal à supporter et qu'il ne pourra partager avec quiconque par crainte du regard et du mépris des autres (qui peuvent apparaître plus ou moins blessants et critiques suivant le lien qui relie les deux personnes et le caractère de chacun).

2.2.2.2 La santé mentale affaiblie

À cause de l'impact psychologique néfaste de la perte d'un emploi pour un chômeur, celui-ci va subir une dégradation de sa santé mentale. En effet, le chômeur connaîtra une montée plus ou moins dangereuse de l'anxiété, du stress, des symptômes de mal-être voire de la dépression qui pourrait dans certains cas entraîner au suicide¹.

2.2.2.3 Lien social coupé

Le chômage d'un individu génère, dans la plupart de cas, l'exclusion et l'isolement de cette personne dans la société globale (par sa perte de statut socioprofessionnel), mais aussi et surtout au sein de son propre entourage qui ne lui accorde plus son soutien (ou rarement) pourtant très précieux. En effet, la famille et les amis du chômeur ont tendance (plus ou moins), à se détacher de lui, afin d'éviter "un contact qui leurs emblerait défavorable". Aussi, lorsqu'un couple est confronté au chômage, le taux de divorce s'accroît, ainsi que les violences conjugales.

2.2.2.4 Santé physique dégradée

Lorsqu'une personne est confrontée brutalement, souvent du jour au lendemain, au chômage, celle-ci aura tendance à noyer ses peines et sa dépression (plus ou moins sévère suivant l'individu) avec une consommation de substances.

¹ DEJOURS Christophe, *Souffrance en France : banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Ed du Seuil, 1998.

3. l'emploi et le marché du travail

3.1 Définitions et concepts

Définition le marché du travail d'une manière théorique et générale. Le marché du travail est l'un des inquiétudes des hommes politiques, des économistes, et de la société toute entière.

3.1.1 Définitions du travail

Si nous tenons à parler du marché du travail, il paraît intéressant d'accorder une place particulière à la notion du "travail" car comprendre la situation du marché du travail consiste d'abord à comprendre la situation du travail et des travailleurs qui « constituent la première force économique et sociale de la nation : par leur masse dans la formation sociale et par leur influence sur la production économique »¹.

L'esprit humain en particulier l'esprit économique donne une grande attention au travail, car le travail est un outil pour la continuité de la vie, il joue un rôle primordial dans l'appartenance de l'individu à une société, et constitue ainsi un élément important de la situation économique du pays ; le travail est une notion complexe dont l'étude est à la fois du ressort de l'économie, de la philosophie politique et du droit ; « L'effort humain soit intellectuel ou physique qui conduit à une prestation »²

En économie, ce terme signifie « l'activité faisant l'objet d'une rémunération » Il peut désigner aussi « un facteur de production de l'économie. Il est fourni par des employés en échange d'un salaire »³. Il faut ajouter que le travail varie selon son type et son objectif. En effet, il y a le travail de la pensée et de l'innovation, mais, il y a aussi le travail à domicile, de

¹ BOUTEFNOUCHET M, *Les travailleurs en Algérie*, ENAP/ENAL, Alger, 1984, p.5.

² CHALLALI F, *Le rôle de la politique d'emploi dans le traitement du chômage en Algérie dans la période 2001- 2004*, Thèse de Magister, 2004-2005, université d'Alger, p. 9 – 10. (Traduction effectuée par nous)

³ DUTHIL Gérard : « économie de l'emploi et du chômage » ; édition ELISES ; paris 1994.

régulation et d'organisation. Cela dit, il existe plusieurs types de travail, nous pouvons citer le travail salarié, le travail esclavage, le travail par équivalence, etc.¹

3.1.2 Définition du marché du travail

Le marché du travail constitue le centre d'analyse pour l'étude du chômage et de l'emploi où se rencontre les demandeurs et les offreurs du travail. En économie, Le marché du travail est: « Le lieu de rencontre des travailleurs et des employeurs. Dans le cadre d'une économie capitaliste, les «offreurs » de force de travail sont les travailleurs et les «demandeurs» sont les employeurs »²

3.2 Les facteurs influant sur le marché du travail

Le marché du travail est la pierre angulaire de la main-d'œuvre, Alors quels sont les facteurs qui l'influent ; Le marché du travail est influencé par tous les facteurs qui touchent principalement à l'offre et à la demande de main-d'œuvre, parmi ces facteurs, on cite³:

3.2.1 Les facteurs géographiques

Ils concernent le lieu d'existence de la main-d'œuvre afin de déterminer les limites du marché du travail à savoir, l'habitation du travailleur, le lieu des institutions qui offrent le travail, la question d'hébergement et les services sociaux, etc.

3.2.2 Les facteurs démographiques

La croissance démographique détermine la taille et la quantité de la main-d'œuvre qui offre le travail dans le marché du travail, de cette façon elle constitue un véritable bilan de force de travail dont ont besoin les institutions, et ceci concerne la population active, autrement dit, la population en âge de travailler. La croissance démographique est mesurée

¹ CHALLALI, Op. Cit, p. 10.

² Bureau international de travail (BIT)

³ ELAYB A, *Le chômage et la problématique de l'emploi dans le cadre du programme de la réorganisation du statut, le cas de l'Algérie*, Thèse de Magister, 2003-2004, Université d'Alger, pp. 35- 39

par: le taux de natalité et de mortalité, le taux de fécondité, le taux de l'évolution du mariage et du divorce et la situation de l'immigration (interne et externe).

3.2.3 Le régime économique

La situation de l'emploi est étroitement liée à la situation économique. En effet, la prospérité économique aboutit souvent à l'épanouissement du mouvement économique et à la croissance de la productivité et de l'emploi .Cependant, cette phase peut se confronter à des crises économiques qui conduisent à des déséquilibres économiques internes et externes, il est donc naturel que le système économique se trouve incapable d'absorber tous les mains-d'œuvre sauf les plus qualifiés scientifiquement et professionnellement.

3.2.4 Le régime social et culturel

Le marché du travail est influencé par les relations entre les membres de la communauté en termes de comportements et d'habitudes. Ces dernières ont un effet sur le travail notamment sur la réduction des heures quotidiennes du travail, le prolongement des congés annuels, la réduction de l'âge de la retraite, etc. ce qui oblige les entreprises à augmenter le nombre des salariés et par conséquent à augmenter la demande des forces de travail existantes sur le marché.

3.2.5 La technologie

La technologie contribue à améliorer l'efficacité et la productivité des entreprises. Cependant, les études montrent, que l'utilisation de la technologie a des effets négatifs sur les travailleurs, où la machine prend la place du travailleur, ce qui conduit à l'accumulation de l'offre de la main-d'œuvre sur le marché du travail, et par la suite des changements au niveau de la demande, car l'utilisation de la machine et des technologies exige une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée tels que les ingénieurs, les techniciens et les informaticiens, etc.

3.2.6 Le système d'enseignement et de formation

Le système de l'éducation et de la formation joue un rôle capital dans le marché du travail il couvre l'offre des forces de travail aussi bien quantitatif que qualitatif. Les écoles, les institutions, les universités, les centres de formation forment des individus dans différentes disciplines, et de cette façon elles répondent aux demandes et aux souhaits des institutions, qui offrent de leur part les postes de travail demandés. Or, en Algérie on remarque l'inadéquation entre le système de la formation et de l'emploi « Un décalage croissant entre le nouveau schéma d'organisation de l'économie algérienne et un modèle de fonctionnement de l'enseignement ne répondant apparemment plus aux nouvelles exigences du marché du travail et de la société »

3.3 Les différentes approches d'analyse du marché du travail

Pour étudier le marché du travail, deux approches sont possibles, l'approche dite «micro économique» et l'approche dite «macro économique». Les techniques «*micros économiques*» étudient le rôle des individus sur le marché du travail tandis que les techniques «*macros économiques*» s'intéressent aux interactions entre le marché du travail et les autres marchés (biens, monnaies, commerce extérieur). Comment ces interactions influencent les variables macro économiques tels que le niveau de chômage, taux de participation au marché du travail et le produit intérieur brut (PIB).

Il est important de ne pas confondre l'offre de travail et l'offre d'emploi. L'offre de travail est définie par les travailleurs qui offrent leurs services aux entreprises qui en ont besoin. En conséquence, l'offre de travail équivaut dans le langage courant à la demande d'emploi, tandis que la demande de travail équivaut à l'offre d'emploi.

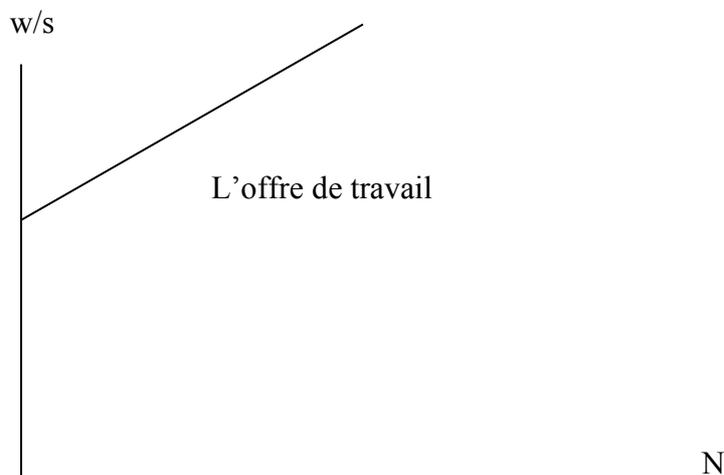
3.3.1 L'offre de travail

Par offre de travail nous distinguons le nombre de travailleurs prêts à offrir leurs services en contre partie d'un salaire donné. En général, la relation entre les services offerts par ces travailleurs et les salaires reçus, nous fournit une courbe croissante : plus le salaire est élevé, plus le nombre des travailleurs prêts à travailler sur le marché est grand.

En d'autre manière l'offre de travail correspond à la demande d'emploi. Sur le marché du travail, ce sont les ménages qui offrent leur travail, c'est-à-dire leur force de travail aux entreprises. Les entreprises demandent de la force de travail des ménages, il s'agit donc d'inverser le raisonnement sur le marché de l'emploi.

L'offre de travail se réalise à partir d'un arbitrage fait par le travailleur entre le travail¹ et le loisir². Pour déterminer l'offre de travail, il suffit d'analyser des choix du consommateur. Les deux biens entre lesquels le consommateur doit choisir sont le revenu réel qui permet de consommer tous les biens et services, et le temps de loisir.

Figure n°01 : La courbe de l'offre de travail



Source : Perrot Anne (1992), Les nouvelles théories du marché du travail, La découverte.

N : la quantité de travail offerte.

W/P : le salaire réel.

D'après ce graphe, la courbe de l'offre est croissante du salaire réel, en fait plus le salaire augmente plus il y a des heures du travail qui sont acceptées.

3.3.2 La demande de travail

¹ Le travail est une activité par laquelle l'homme produit des biens et des services qui assurent la satisfaction de ses besoins naturels mais aussi sociaux.

² Le loisir compris comme du non-travail rémunéré, il inclut en particulier le temps consacré à la production domestique au quelle nous pouvons citer la préparation des repas, le ménage, bricolage, et l'éducation des enfants.

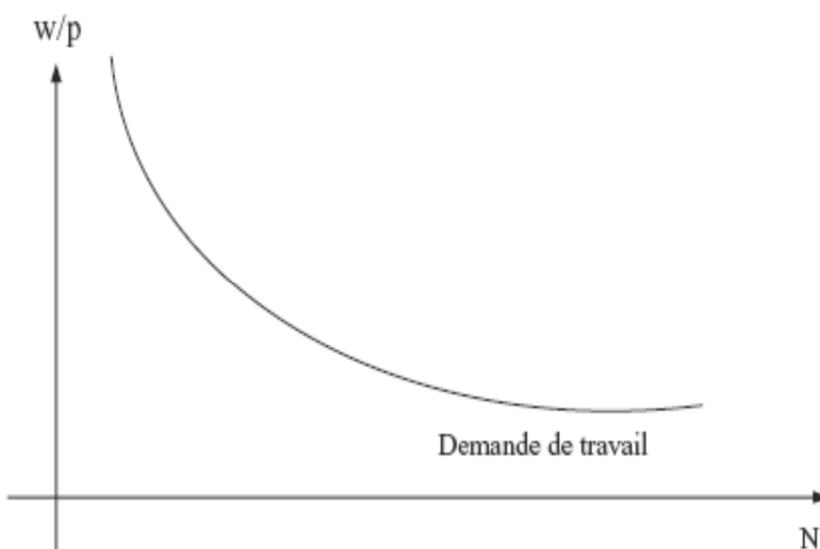
La demande de travail désigne le nombre de travailleurs que les firmes d'un marché sont prêtes à employer pour un salaire déterminé. Elle émane des entreprises qui agissent au mieux de leurs intérêts : elles emploieront des travailleurs tant que ceux-ci leur rapportent plus qu'ils ne leur coûtent.

Autrement dit la demande de travail provient des entreprises qui embauchent de la main d'œuvre en comparant ce que la valeur que le travailleur va apporter en plus, au coût supplémentaire lié à son embauche.

Pour que les entreprises déterminent les quantités des différents produits à offrir, elles doivent définir d'abord des quantités de facteurs de production à utiliser, c'est-à-dire par exemple du nombre de travailleurs à embaucher, celui-ci détermine la quantité de produits qui peut-être offerte. La demande de travail varie donc suivant les objectifs de l'entreprise en termes de rendement, suivant le coût (le salaire) des travailleurs, et suivant l'évolution du prix des biens que l'entreprise produit.

La quantité demandée de travail est fonction du prix relatif du capital et du travail et des productivités respectives des deux facteurs.

Figure n°02: La courbe de la demande du travail



Source : Perrot Anne (1992), Les nouvelles théories du marché du travail.

N : la quantité de travail demandée.

W/P : le salaire réel.

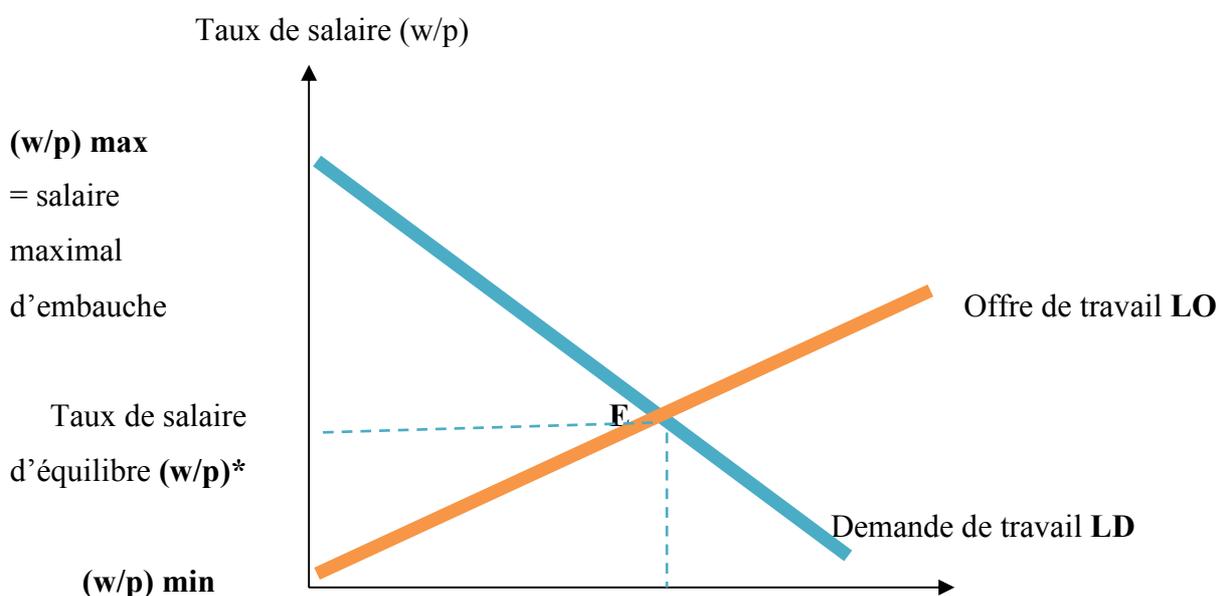
La courbe de demande de travail est décroissante, elle évolue de manière inverse du salaire réel, c'est parce que plus le salaire réel augmente moins les employeurs sont d'accord pour offrir des emplois.

3.3.3 L'équilibre du marché

Le volume du travail est déterminé par l'interaction entre deux éléments, la demande et l'offre, et en cas d'égalité entre ces deux éléments, l'équilibre se réalise sur le marché du travail.

Offre = demande, et donc à un plein emploi parfait (absence de chômage).

Figure n°03 : La détermination du salaire d'équilibre sur le marché du travail.



= salaire de réserve quantité de travail d'équilibre L^* Quantité de travail L

Source : Perrot Anne (1992), Les nouvelles théories du marché du travail.

Nous avons donc les deux courbes : l'offre de travail globale de la part des travailleurs et la demande du travail globale¹ des employeurs. L'offre de travail augmente quand le salaire augmente. La demande de travail, à l'inverse diminue quand il augmente aussi. Les deux courbes se croisent en un point E ; Il est considéré comme le prix du travail² d'équilibre qui permet la satisfaction des deux parties.

La rencontre de l'offre et de la demande de travail permet de déterminer le salaire d'équilibre sur le marché qui correspond au $(w/p)^*$ mais aussi la quantité du travail d'équilibre L^* . Toute augmentation de l'offre de travail provoque une baisse de la demande.

3.4 Les analyses théoriques du chômage

L'analyse de la situation contemporaine du chômage a donné naissance à quatre grands types d'explications : une explication classique qui impute la responsabilité du chômage à l'insuffisante rentabilité des entreprises ; une explication néoclassique ; une explication keynésienne pour laquelle le chômage résulte d'une demande solvable insuffisante ; une explication libérale qui repose sur le fonctionnement du marché de travail comme tous les autres marchés et en fin nous nous intéressons à l'explication marxiste.

3.4.1 L'analyse du chômage selon les classiques

Le chômage, lorsqu'il apparaissait, était, selon ces auteurs, temporaire dans la mesure où le jeu des forces du marché, et plus particulièrement la flexibilité des salaires, contribuait à l'éliminer rapidement. La définition « classique » du chômage volontaire est plus floue. Un individu est chômeur « volontaire » s'il considère que les bénéfices qu'il retirerait d'exercice d'une activité professionnelle (rémunération, considération sociale...) sont insuffisants pour

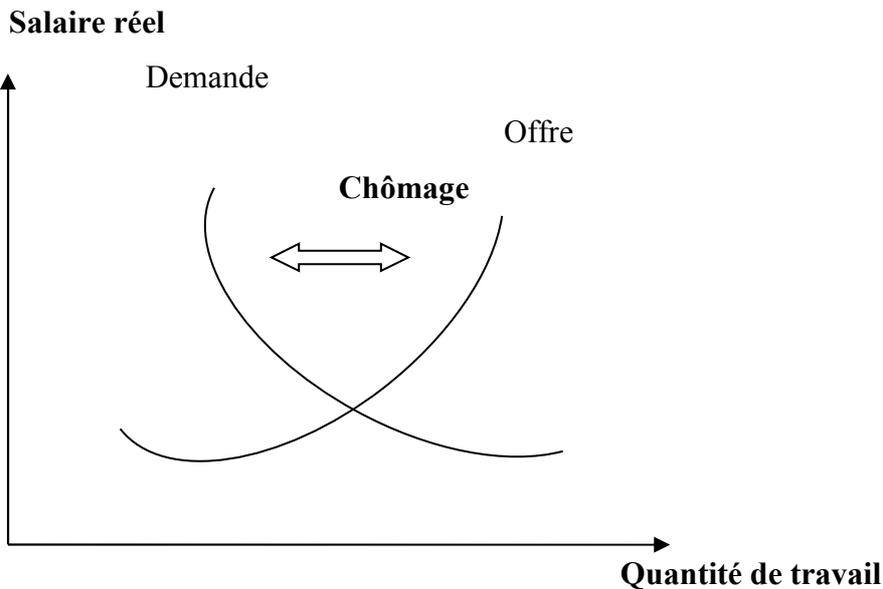
¹ La demande de travail globale est la somme des demandeurs individuels du travail

² Le prix du travail est à la fois un revenu pour les travailleurs et un coût pour les employeurs

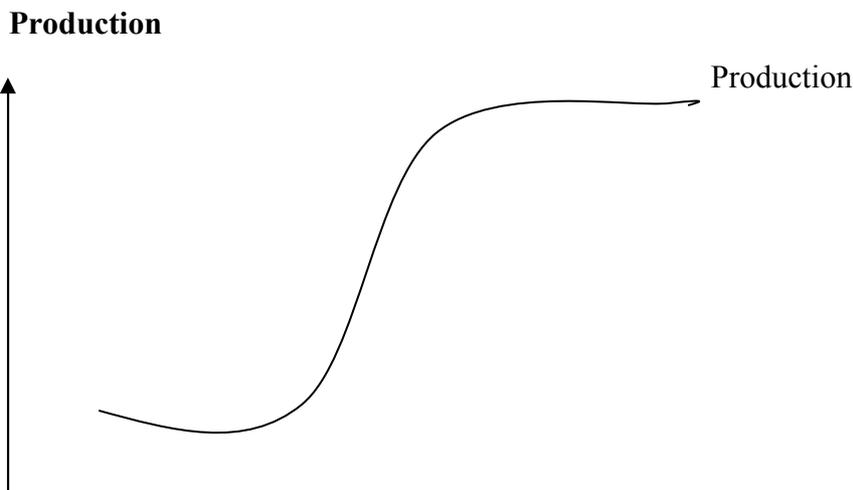
compenser les avantages qu'il dérive du fait de ne pas travailler (loisirs, pensions octroyées par la famille ou par l'Etat, possibilité de rechercher activement un emploi plus intéressant que ceux qu'il pourrait obtenir dans l'immédiat, spéculation sur une hausse prochaine des salaires ...), pour contrebalancer la « désutilité » du travail. Il faut noter que « volontaire » n'est pas ici synonyme d'« enthousiaste ».

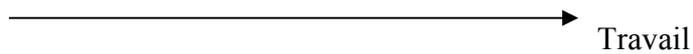
Pour l'analyse classique, l'équilibre économique s'accompagne du plein emploi des facteurs de production, travail et capital. Le chômage durable ne trouve donc pas sa place dans une telle approche. Lorsqu'il existe, cependant, il est le signe d'un déséquilibre macroéconomique provisoire.

Figure n°04 : La relation entre emploi salaire et production chez les classiques



Source : John Maynard Keynes, «Sous emploi et demande», [www.aclimoges.fr/ses/IMG/ppt/Sous_emploi_demande-](http://www.aclimoges.fr/ses/IMG/ppt/Sous_emploi_demande-consulté le 17/05/2018)consulté le 17/05/2018





Source: DIEMER, cours en économie général In :

<http://www.oeconomia.net/private/cours/economiegenerale/CAPET/06.desequilibreseconomicques.pdf>

3.4.2 L'analyse du chômage selon les Marxiste

D'après Karl Marx, le chômage est inhérent au fonctionnement instable du système capitaliste, le chômage de masse étant une constante des périodes régulières de crise du capitalisme. Le prolétariat (travailleur) est alors divisé entre ceux qui sont en situation de sur-travail (salariés) et de sous-travail (chômeurs) ; De plus l'existence du chômage est une bonne chose pour les patrons, car elle engendre la baisse du coût du travail : Marx parle de "l'armée industrielle de réserve" La solution au chômage pour les marxistes passe donc par un changement de système économique, voire un changement de régime.

Selon Marx, le seul moyen de supprimer définitivement le chômage serait d'abolir le capitalisme et le système du salariat, en passant par une société socialiste ou communiste. Pour les marxistes contemporains, l'existence d'un chômage persistant est la preuve de l'incapacité du capitalisme à assurer le plein emploi.

3.4.3 L'analyse du chômage selon les néoclassiques

Selon le courant néo-classique, le chômage provient des rigidités du fonctionnement du marché du travail. Le travail est un bien comme un autre qui s'échange sur un marché ; L'offre de travail vient des salariés ; Ces derniers arbitrent entre l'acquisition d'un revenu grâce au travail et le loisir ; La demande de travail des entreprises dépend de la productivité marginale du travail et du salaire réel. L'entrepreneur demande du travail jusqu'au point où le bénéfice réalisé par une unité supplémentaire de travail compense le coût du travail supplémentaire.

3.4.4 L'analyse du chômage selon keynésiens

Le Keynésianisme, courant économique reposant sur les théories de l'auteur britannique John Maynard Keynes. Le principal ouvrage de Keynes, la Théorie générale de l'emploi, de

l'intérêt et de la monnaie (1936), a été publié durant une période de crise qui affectait l'ensemble des pays développés. Rompant avec la théorie économique « classique » qui avait pendant plus d'un siècle joui d'une emprise inégalée, Keynes affirma que l'évolution de l'économie nécessitait la mise en œuvre de politiques gouvernementales différentes¹.

Il faut donc que l'État injecte des revenus supplémentaires dans l'économie pour stimuler la demande et créer des emplois ; Keynes mit en évidence le fait que l'économie ne tendait pas nécessairement vers une situation de plein-emploi et que l'on ne pouvait attendre des forces du marché qu'elles apportent une solution à la récession.

Seule une intervention de l'État visant à diminuer les impôts ou à augmenter ses propres dépenses (même si cela doit induire un déficit budgétaire temporaire) peut remettre l'économie sur la voie du plein-emploi ; En résumé, le gouvernement doit veiller à maintenir la demande à un niveau suffisant pour créer une situation de plein-emploi et la faire perdurer sans pour autant générer d'inflation.

Conclusion

Pour conclure, nous pouvons dire que le chômage comme phénomène économique et social, résultant de déséquilibre de marché d'emploi, donne à l'individu un statut de chômeur, apparu avec le mode de production capitaliste. La réalité du chômage est complexe dépend de leur typologie et leur caractéristique et de la vision de chaque théorie.

¹ La théorie sur l'emploi et la monnaie « théorie keynésienne » consulté le 17/05/2018

Chapitre II : Le marché de travail et la politique d'emploi en Algérie

Introduction

Evoquer le marché du travail en Algérie revient nécessairement à évoquer la situation du travail et des travailleurs algériens notamment en termes de stabilité et de création d'emploi.

Dans ce chapitre, nous allons essayer d'examiner la situation et les tendances du marché du travail en Algérie en relation avec les nouvelles transformations socio-économiques. Pour ce faire, il convient d'analyser les facteurs qui ont servi à la régulation de ce marché.

nous porterons notre attention sur trois déterminants essentiels, nous procédons dans un premier temps à définir le cadre théorique qui nous permettra de bien définir les concepts et les bases théoriques de cette question, et ensuite à mettre le point sur l'état du marché du travail durant ces dernières années, en se concentrant sur les réformes économiques et leurs effets sur la situation de l'emploi dans le pays, ainsi que les conditions les sources de création de l'emploi. Enfin, nous montrerons, dans une dernière session les politiques d'emploi en Algérie.

1. le marché de travail en Algérie

Dans cette section, nous allons essayer d'examiner la situation et les tendances du marché du travail en Algérie en relation avec les nouvelles transformations socioéconomiques. Si nous tenons à parler du marché du travail en Algérie, il paraît intéressant d'accorder une place particulière à la notion du "travail" car comprendre la situation du marché du travail consiste d'abord à comprendre la situation du travail et des travailleurs qui « constituent la première force économique et sociale de la nation par leur masse dans la formation sociale et par leur influence sur la production économique»¹

¹ BOUTEFNOUCHET.M, « Les travailleurs en Algérie », Alger, 1984, p.5.

A cet effet, nous portons notre attention sur deux déterminants essentiels, nous procédons dans un premier temps à définir le cadre théorique qui nous permettra de bien définir les concepts et les bases théoriques de cette question, et ensuite à mettre le point sur l'état du marché du travail durant ces dernières années concernant la demande et l'offre de l'emploi en Algérie.

1.1 Les caractéristiques du marché du travail en Algérie :

Le marché de l'emploi en Algérie est actuellement sous l'impulsion de profondes mutations dues en grande partie aux phénomènes suivants¹ :

- Les emplois créés sont le fait du secteur privé dont une grande partie n'est pas déclarée à la sécurité sociale.
 - L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, tendance qui elle-même est la conséquence de plusieurs facteurs qui se renforcent mutuellement.
 - Faible productivité des emplois créés car pour la plupart sont de petits boulots.
 - Les emplois créés sont pour la plupart sous qualifiés.
 - Le marché du travail reste encore marqué par l'importance du taux de chômage qui affecte particulièrement les primo demandeurs d'emploi.
 - Un secteur informel en expansion sous l'effet conjugué de facteurs internes et d'une mondialisation subie en l'absence d'une politique réfléchie quant à ses incidences sur l'économie nationale.
 - Le marché de l'emploi est dominé par la demande des jeunes, âgés de moins de 30 ans, qui représentent les 3/4 de la population en chômage. Des facteurs expliquent cette situation :
- ✓ Le facteur démographique : Rythme élevé d'accroissement démographique se situant à plus de 3 % en moyenne par an. Cette forte natalité des années 80 (850.000 naissances enregistrées en 1985) s'est répercutée sur la structure par âge de la population, donc une demande additionnelle de plus en plus élevée de l'ordre de 300.000 demandeurs en moyenne par an.

¹ Annas.S, « L'emploi et l'insertion en Algérie », Actes du colloque international sur la question de l'emploi en Afrique du nord organisé par le CREAD, Alger, 26-28 juin 2004.

- ✓ Le facteur économique : la baisse du taux d'investissement durant cette dernière décennie a entraîné naturellement des changements significatifs sur l'offre d'emploi, mais aussi sur la préservation de l'emploi existant.
- ✓ La conjugaison de la faiblesse de l'offre et des pertes d'emploi essentiellement dans le secteur public économique a eu pour conséquence la montée du chômage dans notre pays.

1.2 Evolution le marché du travail en Algérie :

1.2.1 L'évolution de l'emploi de 1966 à 1989 :

Le tableau suivant représente l'évolution de la population active et celle occupée pour quelque années depuis 1966 jusqu'au 1989 en Algérie :

Tableau n01 : Evolution de la population active et occupée entre 1966 et 1989

En millier

	sexe	1966	1977	1987	1989
Population Active	F	109	203	489	541
	M	2455	2846	4848	5046
	T	2546	3049	5341	5587
Taux d'activité	F	1.9%	2.6%	4.4%	4.47%
	M	44.1%	41.6%	42.4%	40.75%
	T	23.1%	21.9%	23.6%	22.81%
Population active occupé	F	94	138	365	316
	M	1626	2198	3772	4105
	T	1720	2336	4137	4432
Taux d'occupation	F	86.35%	67.86%	74.14%	58.51%
	M	66.23%	77.25%	77.81%	81.35%
	T	67.09%	76.62%	77.47%	79.32%

Source : construit par nous même sur la base des données de l'ONS.mai 2018.

D'après le tableau la population active a progressé avec un rythme extrêmement élevé de 1966 à 1989 car celle-ci est passé avec une majorité d'homme de 2.56 millions à 5.85

millions, soit a un taux d'accroissement annuel de 7.3%, par conséquent, il fallait faire face à 275000 demande additionnelles d'emploi annuellement¹.

La population occupée a évolué avec une grande allure par rapport à la population active, elle a passé de 1.7 million en 1966 a 4.4 million en 1989 avec un taux d'occupation de 67.09%, 79.32% respectivement.

Pour la participation féminine sur le marché de l'emploi, on observe qu'elle était minoritaire en 1966 de 0.1 million avec un taux d'activité très bas de 1.9%. Sur 1000 femme en âge d'activité il n'y avait que 18 qui étaient actives. Au fils du temps avec un accroissement annuel de 4% on remarque une augmentation remarquable en 1989 de plus de 0.54 million d'un taux d'activité de 4.47%.

1.2.2 La deuxième période (1998-2017) :

Tableau n02 : Evolution de la population active et occupée entre 2000 et 2017

En millier

	sexe	1998	2000	2006	2010	2015	2017
Population Active	F	1388	1214	1749	1822	2470	2479
	M	6669	6938	8360	8990	9623	9819
	T	8057	8153	10109	10812	12063	12298
Taux d'activité	F	9.59	8.3	10.71	14.2	17.3%	%17
	M	45.6	47.7	50.23	68.9	66.3%	65.2%
	T	27.52	27.9	30.19	30.05	43.2%	39.7%
Population active occupé	F		799	1496	1474	2072	1965
	M		4926	7371	8261	8833	8893
	T	5705	5727	88.68	9735	9867	9837
Taux d'occupation	F		65.83	85.56	80.90	82.3	81.8
	M		70.99	88.18	91.89	92.0	91.9
	T	70.8	70.22	87.3	90	91.0	90.7

Source : construit par nous même sur la base des données de l'ONS.

La population active ne s'arrête pas d'augmenter passant de plus de 8million d'actifs en 1998 pour atteindre plus de 12 million en 2017, soit une croissance annuel de 2.5% ce qui fait

¹ Hamza chérif Ali, «population et- emploi en Algérie : tendances récentes et perspectives », mémoire master, université d'Oran ES-Sénia, 2007, P03.

266000 actifs par an, c'est-à-dire autant de nouveaux emplois étaient créés. En 2010 la population active représente 72.4% de la population en âge de travail. Les zones urbaines se caractérisent par une plus grande proportion d'actifs qui représentent 7115000 contre 3697000 dans les zones rurales dû à l'exode rurale.

D'après ONS nous remarquons qu'à partir des années 90 le taux d'occupation a diminué (70.22 % en 1998). La période allant de 1990 jusqu'à 2000 a connu une diminution de taux d'occupation de la population active. La situation de l'emploi s'est détériorée au cours de ces dix années, en relation avec les difficultés économiques déjà évoquées. L'essoufflement des créations d'emplois a concerné particulièrement le secteur productif (industrie, BTP, services). L'emploi dans le secteur structuré est passé environ de 4,2 millions en 1990 à 4,9 millions en 2000, soit une croissance moyenne de 1.8 % par an, alors que la tendance de la croissance de l'emploi dans les années 80 était de 3% en moyenne par an.

Ces créations d'emplois proviennent essentiellement de l'administration et des services, alors que l'industrie et le BTPH du secteur public enregistrent des suppressions d'emplois. Parallèlement à cette tendance, la productivité du travail (PIB /emploi), en raison de la stagnation de la production, est passée annuellement de plus de 0,7% en moyenne entre 1980 et 1984 à moins de 0,9% entre 1990 et 1995¹.

En septembre 2017, la population Active du moment, au sens du BIT, a atteint 12 298 000 personnes au niveau national, la population active féminine a atteint 2 479 000, soit 20,2% de l'ensemble de la population active.

Le taux de participation à la force de travail de la population âgée de 15 ans et plus (ou taux d'activité économique) a atteint pour sa part 41,8%, soit un recul de deux dixièmes de point (0,2) par rapport à avril 2017 et une stagnation par rapport au niveau observé en septembre 2016. Décliné par sexe, il est estimé à 66,3% auprès des hommes et 17,0% chez les femmes. La situation du marché du travail en cette période se caractérise essentiellement par une augmentation relativement modérée du volume de la population active par rapport à avril 2017, avec un solde positif de 21 000 personnes. Cette variation est la résultante d'une augmentation plus conséquente du volume de la population occupée (avec un solde positif de

¹ «Evolution de l'emploi et problématique du chômage en Algérie», <http://www.ceneap.com.dz/Pdf/L47.PDF>, n°47, 2002, p02, consulter le 31/03/2018.

89 000), associée à une baisse du volume de la population à la recherche d'un emploi au cours de cette même période (une diminution de 68 000)¹.

La population occupée du moment est estimée à 10 858 000. Les données font ressortir une augmentation plus prononcée de la main d'œuvre masculine comparativement à avril 2017, avec un solde positif de 129 000, tandis que celle féminine a connu un léger recul estimé à 40 000. La main d'œuvre féminine constitue ainsi 18,1% de la population occupée totale.

1.3 Répartition d'emploi par secteur d'activité :

Selon l'enquête de 2016 de l'ONS, la structure de l'emploi selon le secteur d'activité fait ressortir à des résultats d'après le suivant² :

Tableau n°03 : Répartition d'emploi par secteur d'activité

Secteur d'activité	En 100%
Primaire (agriculture)	10
Secondaire (BTH, industrie)	29.6
Tertiaire	59.8

Source : construit par nous même d'après l'article de l'ONS en 2016.

Secteur tertiaire (commerce et services), en progression, ce dernier absorbe 59,8% de la main d'œuvre totale, suivi par le BTPH (16,6%), l'industrie (13,0%) et enfin l'agriculture (10,6%).

1.4 Nombre d'entreprise créée par ; évolution :

¹ ONS ACTIVITE, EMPLOI & CHÔMAGE EN SEPTEMBRE 2017

² Audit réalisé sous la direction du professeur Abderrahmane Mebtoul, à titre d'expert indépendant, avec une équipe pluridisciplinaire composée d'experts algériens de différentes spécialités – « quelle politique de l'emploi et des salaires pour l'Algérie »

Elles renseignent sur l'évolution du tissu économique et commercial en Algérie et s'agit d'informer sur toutes les activités soumises à l'inscription au registre du commerce, à l'exception des professions libérales, de l'artisanat et des métiers et des activités agricoles, encadrées par d'autres dispositifs législatifs et réglementaires depuis 2007 à 2017.

Tableau n°04 : représente nombre d'entreprise créée par nature depuis 2007 à 2017.

Année	Personne morale	Personne physique
2007	20352	161215
2008	25446	167854
2009	35825	229358
2010	25619	210854
2011	33312	286072
2015	41214	214891
2016	39550	214792
2017	38813	205329

Source : construit par nous même d'après les statistiques de CNRC.

Nous remarquons d'après le tableau n°04 précédent en 2007 nombre d'entreprise créée est de 161215 entreprise selon la personne physique est 20352 entreprise créée en 2007 durant cette période le nombre commende à augment en 2009 le nombre est de 229358 entreprise selon le la personne physique mais la personne morale est du 35825 entreprise ; et cette hausse on continuité jusqu'un à 2011 est du 286072 entreprise selon la personne physique ; la différence entre 2011 et 2007 est de 124857 entreprise à cause de la politique d'emploi pour la réduction du chômage en Algérie création de plusieurs dispositifs (ANSEJ ; CNAC ; ANDI ; ANGEM...etc.) mais à partir de 2015 le nombre d'entreprise ont réduction de 286072 entreprise à 214891 entreprise en 2015 et 205329 entreprise en 2017 à cause de la chute des prix de pétrole en octobre 2014 et les nouveaux modèle de la croissance économique et la politique d'austérité.

2. le chômage en Algérie

2.1 évolution du chômage en Algérie cause et conséquence :

Dans le but de faire une étude sur l'évolution de chômage en Algérie nous préférons de deviser notre analyse en deux phases, la première phase commence de 1990 à 1999 et la deuxième de 2000 jusqu'au 2017.

2.1.1 Le taux de chômage en Algérie de 1990 à 1999 :

Tableau n°05 : l'évolution de chômage en Algérie durant des années 90 :

	En(%)					
Année	1990	1992	1993	1995	1997	1999
Taux de chômage %	20.1	22.7	23.1	28.2	28.6	29.2

Source : construit par nous même sur la base des données de l'ONS.

Durant ces années le taux de chômage accuse une reprise en hausse, il s'élève à plus de 20% en 1990 pour atteindre 24.3% en 1994. Il a pu continuer à ce niveau pour atteindre 28.6% en 1997 et 29.2% en 1999 ; à cause de la :

- choc pétrolier qui a ramené le prix du brut d'environ 30\$ en 1985 à 14 \$ en 1986 : L'arrêt de l'investissement public ; Le gel des embauches dans l'Administration et des entreprises publiques qui subissent des restructurations en vue de les dynamiser ; l'entrée annuelle sur le marché du travail de quelques 250 000 nouveaux demandeurs d'emplois ; L'absence d'IDE à l'exception du secteur des hydrocarbures, dont la contribution à l'emploi est faible.
- l'évolution démographique ; son effet sur le chômage peut être négatif ou positif selon, les périodes, les tranches d'âge, le nombre d'arrivants et de partants sur le marché de travail, et selon la capacité du pays à créer, chaque années, des emplois de façon à atténuer le chômage.
- l'exode rural vers les villes ou les zones urbaines se fait en vue d'améliorer les conditions de vie de la personne pour avoir un emploi mieux rémunéré ou parfois

même tout juste l'avoir, ce déplacement engendre une augmentation de la population active dans les villes et donc l'augmentation du chômage.

- Le changement des attitudes traditionnelles à l'égard du travail des femmes et la maîtrise de la fécondité amène au développement du travail féminin et l'accroissement de leurs parts dans la population active, cela a permis aux femmes de développer des activités professionnelles et de prendre place de plus en plus sur le marché de l'emploi. En contre partie, l'accroissement de cet emploi est l'une des raisons qui induit l'augmentation du chômage des hommes.
- Les réformes initiées au début des années 90 pour relancer l'économie algérienne sont restées vaines, et le pays n'arrive plus à assurer le remboursement de sa dette extérieure qui passe de 5 milliards de \$ en 1974 à 19 milliards de \$ en 1980 et de 18,4 à 26 milliards de dollars entre 1985 et 1994.

2.1.2 Le taux de chômage en Algérie de 2000 à 2017 :

Tableau n°06 : l'évolution de chômage en Algérie durant des années 2000 :

année	Taux de chômage
2000	29.8
2002	27
2004	17.7
2006	12.30
2010	10
2013	9.3
2017	11.7

Source : construit par nous même sur la base des données de l'ONS.

D'après le tableau on remarque que le taux de chômage est toujours à la baisse de l'année à l'autre avec des proportions plus ou moins importantes. Nous voyons aussi que ce taux se stabilise pendant 3 ans de 2010 jusqu'au 2012 pour qu'il diminue seulement de 0.70% pour atteindre 9.3% en 2013¹. La diminution de taux de chômage de 2000 à 2006 de 17.5% qui est un pourcentage important en comparant à celui de 4.5% de 2007 à 2013. L'interprétation de cette baisse de taux de chômage s'explique par l'intervention de l'Etat dans la création des nouveaux postes d'emplois à la disposition des chômeurs en plus à celles qui existent déjà.

Comparant le taux de chômage des années 90 et celui de 2000, l'Algérie a marqué un très faible taux de chômage de 20% en 1990 à 9.30% en 2013. L'Etat s'intéresse à la création de l'emploi pour ses chômeurs c'est pour cela qu'il a réalisé une amélioration de mode de vie des Algérien ; mais a partir de 2015 jusqu'au 2017 que le taux de chômage commence à augmenter à cause de choc des prix de pétrole et le « **nouveau modèle de la croissance économique** » et aussi à la « **la politique d'austérité** » qui gel des embauches dans l'Administration et des entreprises publiques.

3. Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

L'Algérie s'est trouvée confrontée à une grave crise économique suite à l'effondrement des prix du pétrole vers les années 80 et 90 ,la dégradation des termes de l'échange et du taux de change ,qui s'est traduit par l'incapacité de créer de l'emploi additionnel, le licenciement des ouvriers et une chute du taux du croissance économique jamais connue auparavant .les pouvoirs publics algériens ont fait recours à des solution alternatives permettant de réduire la pression sur le marché du travail, à des dispositifs qui visent particulièrement le chômage des jeunes en progression affreuse .

La révélation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1987 indique que 75,5% des chômeurs étaient âgés de moins de 30 ans et recherche un premier emploi, ce qui a poussé les pouvoirs publics à considérer la question du chômage des jeunes comme une préoccupation des 1988 à travers plusieurs dispositifs qui visent à l'insertion professionnelle des jeunes tels que le ADS, l'ANDI, CNAC, l'ANGEM, l'ANSEJ.

¹ Nous avons eu ce chiffre à partir des déclarations de ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, consulter le 31/03/2018

3.1. Agence de développement Sociale(ADS) :

C'est un dispositif créé en 1996, qui s'adresse à tous les chômeurs, il est considéré comme un établissement public spécifique, doté d'une personnalité moral, placé sous l'autorité du chef de gouvernement, dont le suivi opérationnel des activités est exercé par le ministre de l'emploi et de la solidarité nationale ses missions consistent à :

- Financement l'action et les interventions en faveur des populations démunies.
- Financement tout projet ou service d'intérêt économique et social comportant une haute intensité de mains d'œuvre¹.

3.2. L'Agence National de développement de l'Investissement (ANDI) :

L'Agence National de développement de l'Investissement a été instituée par l'ordonnance 01-03 du 20 aoute 2001 relative au développement de l'investissement, sous forme d'un établissement public à caractère administratif, doté de personnalité et d'autonomie financière².

3.2.1. Mission de l'ANDI :

Sous l'autorité et le contrôle du conseil National de l'Investissement (CNI) a pour missions³.

- D'assurer la promotion, le développement et le suivi des investissements nationaux et étrangers.
- D'accueillir, informer et assister les investisseurs résidents et les non résidents dans le cadre de la mise en œuvre de projets d'investissement.
- D'identifier les opportunités d'investissement et constituer une banque de données économiques à mettre à disposition du promoteur.
- De Gérer et distribuer les biens fonciers appartenant à l'Etat aux profits des investisseurs ANDI.
- D'octroyer des avantages liés à l'investissement dans le cadre du dispositif en vigueur.

¹ GRANGAUD(M) « secteur porteur à investir pour les femmes en Algérie » ;revue de GIDDEF ;décembre 2011,n°29 ;p :48.

² HASSAM(F) ; « les chemins d'une croissance retrouvée 1986-2004 »,édition L'ECONOMISTE D'ALGERIE . Alger ;2005 ;p :40.

³ Organisation des nations unies ; « évaluation des capacité de promotion des investissements de ANDI » ; GENEVE ;2005.

- De Mettre en place des guichets régionaux permettant de faciliter les différents services concernant les procédures de mise en œuvre des investissements.

3.2.2. Avantages de l'ANDI :

On peut spécifier deux régimes d'avenages, celui destiné aux activités et localisées dans des zones ordinaires, c'est le régime général et celui destiné aux zones dont le développement nécessite une contribution particulière de l'Etat, et les activités qui portent un intérêt particulier pour l'économie national c'est le régime dérogatoire¹.

3.2.2.1. Le régime général :

Au titre de la réalisation (pour tous les biens et service entrant directement dans la réalisation de l'investissement) :

- Exonération des droits de douanes pour les biens non exclus et importés (réduction de (5%).
- Franchise de TVA pour les biens et services importés ou acquis, entrant dans le cadre de l'investissement.
- Au titre de l'exploitation
- Exonération de l'impôt sur les sociétés(IFS).
- Exonération de la taxe sur l'activité professionnelle(TAP).

3.2.2.2. Régime dérogatoire :

- Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour toute l'acquisition immobilière effectuée dans le cadre de l'investissement.
- Application de droits d'enregistrement au taux réduit de deux pour mille pour les actes constitutifs de sociétés et l'augmentation de capital.
- Prise en charge partielle ou totale par l'Etat, après évaluation par l'agence , des dépenses au titre des travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement .
- Franchise de taxe sur la valeur ajoutée pour les biens et services non importés ou acquise sur le marché.
- Exonération de la taxe foncière sur les propriétés immobilières.

¹ ANDI : document le l'ANDI, Bejaia, 2010.In : www.andi.dz consulté le 15/03/2018.

3.2.3. Les conditions d'éligibilité du dossier auprès de l'ANDI :

Les conditions d'éligibilité auprès de l'agence national du développement des investissements dépendant de la nature des 'investissements ainsi que les biens et services correspondant suivantes¹ :

3.2.3.1. Les investissements éligibles :

- -les acquisitions d'actifs entrant dans le cadre de création de nouvelles activités, d'extension de capacités de production, de réhabilitation ou de destruction.
- la participation dans le capital d'une entreprise sous forme d'apports en numéraire ou en nature.
- les reprises d'activités dans le cadre d'une privatisation partielle ou total.

3.2.3.2 Les activités exclues des avantages :

- Toutes les formes d'activités artisanale exercées sous la forme ambulante ou au domicile, ainsi que l'artisanat traditionnel et l'artisanat d'art.
- les activités exercées sous le régime fiscal du forfait.
- les activités non soumises à l'inscription au registre de commerce.
- les activités qui sont en vertu des législations particulières
- les activités qui obéissent à leur propre régime d'avantage.
- les activités qui ne peuvent, en vertu d'une mesure législative, bénéficier de privilèges fiscaux.

3.3 L'agence National de Gestion du Microcrédit (ANGEM)

Mis en ouvre à partir de 1999 ,il est limite d'âge ,s'adresse au personnes voulant mais ne pouvant pas créer leur propre entreprise ,c'est un instrument de lutte contre le chômage et la pauvreté ,confiée à l'origine de Développement Social(ADS) qui a été considérée comme un utile de traitement social et économique de pauvreté à travers le soutien des petites activités (auto- emploi ,travail artisanal ...).

¹ ANDI ;Document de l'ANDI ;Bejaia ;2010. In : www.andi.dz ; consulté le 15/03/2018

A cause des difficultés rencontrées dans sa phase de démarrage, des modifications dans les méthodes d'intervention ont été apportées avec le transfert du portefeuille ADS vers l'ANGEM, cette dernière a été créée en 2004 conformément au décret exécutif n° 04 -14 du 22 janvier 2004, dans le but de favoriser l'emploi et la création d'activités, surtout dans les zones rurales, elle est représentée dans 49 coordinations de wilaya réparties sur tout le territoire national, dont deux coordinations pour Alger. Ce Réseau est appuyé par des cellules d'accompagnement présentes au niveau des daïras.

Ce dispositif est destiné aux catégories de citoyens ayant plus de 18 ans, à savoir les femmes au foyer et les personnes à revenu faible, instable ou sans revenu, il est destiné à la création d'activités y compris à domicile, par acquisition de petits matériels de matières dont le montant d'investissement réalisé se situe entre 50 000 DA au minimum et 400 000 DA au maximum, sachant que le financement se fait à titre individuel, tous les dossiers sont examinés et sélectionnés par le comité de l'agence.

3.3.1. Conditions d'éligibilité

Pour bénéficier du crédit ANGEM, chaque individu (algérien) doit remplir les conditions suivantes :

- Agé de plus de dix huit (18) ans.
- Être sans revenu ou à petit instable et irrégulier.
- Avoir une résidence fixe.
- Posséder un savoir faire avec l'activité projetée.
- Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activités.
- Mobiliser l'apport personnel nécessaire, comme il est indiqué dans les modes de financement.
- Présenter une attestation d'éligibilité délivrée par l'agence nationale de gestion de microcrédits.
- Disposer d'un registre de commerce, carte d'artisan ou toute situation susceptible de justifier l'activité exercée (diplôme, certificat de qualification personnel, attestation de travail ...).
- L'existence d'un garant ou d'une caution solidaire pour conforter la banque dans la prise de décision (sans être une condition).

3.3.2 Les objectifs de l'ANGEM

L'objectif principal du gouvernement à travers ce dispositif est la stabilité économique et sociale par la réduction du chômage ; C'est un dispositif qui suscite l'initiative chez la population vulnérable et encourage leur situation économique, intégrant la population qui habite dans les zones isolées dans la dynamique de développement économique.

3.3.3 Les missions de l'ANGEM :

Les missions de l'agence nationale de gestion de micro crédit se résument comme suit :

- La gestion de ce dispositif conformément à la réglementation en vigueur (décret 22-01-2004) relatif au microcrédit.
- Le financement des petites activités économiques initiées par les populations défavorisées de plus de 18 ans.
- L'octroi de prêts non rémunérés de 25% à 27% du coût global du projet.
- La détermination des aides accordées au promoteur de crédit, dont les projets sont éligibles par ce dispositif.
- L'accompagnement et l'orientation des bénéficiaires dans la mise en œuvre de leur activité, et le suivi de cette activité par le respect du cahier des charges qui les lie à l'agence en veillant à les assister en cas de besoin.

A ce titre, l'agence est chargée notamment de :

- Constituer une base de données sur les activités et les bénéficiaires du dispositif.
- Conseiller et assister les bénéficiaires du dispositif de microcrédit dans le processus du montage financier et mobilisation de crédit.
- Entretenir des relations continues avec les banques et les établissements financiers.
- Signer des conventions avec tout organisme, institution ou organisation ayant pour objet de faire réaliser pour le compte de l'agence des actions d'information, de sensibilisation, et d'accompagnement des bénéficiaires du microcrédit dans la mise en œuvre de leurs activités.

3.3.4 Les avantages de l'ANGEM :

- Un faible apport personnel
- Bonification des taux d'intérêt, sachant que le différentiel d'intérêt est pris en charge par le trésor public
- Un prêt non rémunéré à 25% du montant de l'investissement si ce dernier est supérieur à 300 000 DA et inférieur à 1 000 000 DA, ce taux peut être porté à 27% pour les diplômés ou autre titre équivalent ou pour les investissements implantés dans les régions des hauts plateaux.
- un prêt non rémunéré de 90% du montant globale de projet mais sans dépasser les 50 000 DA accordé pour l'achat de matière première.

3.3.5 Les modes de financement dans le cadre de l'ANGEM :

Le micro crédit ANGEM se présente sous trois formes :

- financement mixte (ANGEM PROMOTEUR) : Ce sont des micros crédits non rémunérés qui ne dépassent pas 100 000 DA, accordés pour l'achat de matières premières, la période de remboursement s'étale sur 12 mois avec 3 mois de différé.
- financement mixte BANQUE – PROMOTEUR : Ce sont des micros crédits accordés par la banque, compris entre 100 000 et 500 000 DA pour l'achat de petits équipements. Il varie entre 95% et 97% du montant des équipements, pour un apport personnel qui varie entre 3% et 5% selon la zone d'implantation et /ou la détentions du bénéficiaire d'un diplôme ou d'un titre équivalent.
- BANQUE – ANGEM – PROMOTEUR : Ce sont des micros crédits accordés par la banque et l'ANGEM pour la création d'activité, pour un montant de projet qui se situe entre 500 000 et 1 000 000 DA. Le financement est comme suit :
 - Un prêt bancaire de 70%.
 - Un prêt ANGEM non rémunéré de 25% ou 27%.
 - Un apport personnel qui varie entre 3% et 5% selon la zone d'implantation du projet et / ou la détention du bénéficiaire d'un diplôme ou d'un titre équivalent.

3.4. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage(CNAC)

La caisse Nationale d'Assurance Chômage a été créée en 1994 conformément au décret exécutif N°94 -188 du 6 juillet 1994 en tant qu'une institution publique de sécurité sociale du ministre de l'emploi, du travail et de la sécurité social, ayant pour vocation d'amortir les conséquences du licenciement massif des travailleurs salariés.

Dans le cadre du programme de lutte contre le chômage, la CNAC a pris en charge à partir de 2004 les promoteurs âgés entre 35 et 50 ans, par le décret N° 04 -01 du janvier 2004 modifié et complété, portant le statut de la Caisse Nationale d'assurance Chômage.

C'est un organisme étatique chargé de la gestion d'un dispositif d'aide à la création et l'exécution d'activité de production ,dans le but de soutenir les jeunes chômeurs pour des raison économique ,des contraintes d'effectif ou décision d'entreprise . Les principaux objectifs de ce dispositif à réduire le chômage à travers le renforcement des encouragements à la création d'emploi et l'accompagnement des sans emploi à la recherche d'un travail, spécialement par des plans de formation et de réinsertion pour développer leur domaine de compétence, et élever leur niveau de professionnalisme à travers des institutions par des centres d'aide au travail indépendant. Pour mieux atteindre ces objectifs.

3.4.1 Les condition d'éligibilité

Pour bénéficier du crédit CNAC, chaque citoyen doit remplir les conditions suivantes :

- Agé de (35) à (50) ans.
- Etre de nationalité algérienne.
- Avoir une résidence fixe.
- Possède un savoir faire en rapport avec l'activité projetée et /ou une qualification professionnelle.
- Ne pas avoir bénéficié d'une mesure d'aide à la création d'activité.
- Mobiliser l'apport personnel nécessaire, comme indiqué dans les modes de financement.
- Etre inscrit auprès des services de l'agence nationale de l'emploi comme demandeur d'emploi ou être allocataire de la caisse national d'assurance chômage

3.4.2 Les avantages de la CNAC

Ces avantages se présentent comme suit :

3.4.3.1 Les avantages fiscaux :

- Exonération de la TVA sur les équipements entrant directement dans la réalisation.
- Exonération des droits de mutation.
- Réduction des droits de douane.

3.4.3.2. Les avantages financiers :

- Un faible apport personnel : il dépende du montant de l'investissement de création ou d'extension projeté : 1% du montant global de l'investissement lorsqu'il est inférieur ou égale à 5millions de dinars et 2% du montant global de l'investissement lorsqu' il est compris entre 5 millions de dinars et 10 millions de dinars.
- Un crédit bancaire à taux réduit :80% du taux débiteur appliqué pour le secteur bâtiment , travaux publics , hydraulique, et industrie de transformation et 60% du taux débiteur appliqué au titre des investissement réalisés dans les autres secteur d'activité.
- Lorsque les investissements sont réalisés en zones spécifiques ou dans les wilayas du sud et des hautes plateaux, les bénédiction sont respectivement portées à 95% et 80%.
- Prêt non rémunéré : le montant du prêt non rémunéré varie en fonction du cout de l'investissement de création qui ne dépense pas :
- 29% lorsque l'investissement est inferieur ou égal à 5 millions de dinars, et 28% du cout global de l'investissement lorsque celui – ci est supérieur à 5millions et inferieur à 10 millions de dinars pour 2011.

3.4.3 Le mode de financement de la CNAC :

Afin de pouvoir mieux accomplir son projet d'investissement, le jeune promoteur fait appelle à ses fonds propres ou bien à un intermédiaire financier qui peut être une institution financière ou la caisse nationale d'assurance chômage.

Le financement d'un projet à l'aide de la CNAC se fait par un financement triangulaire, BANQUE, CNAC, PROMOTEUR, et le montant est réparti comme indiqué dans le tableau N°1, selon la zone de réalisation.

TABLEAU N°07 : le montage financier d'un projet d'investissement CNAC

Le montant d'investissement	La zone de réalisation	Apport personnel	Prêt non rémunérer	CMT
Inférieur ou égale a 5 million de dinars	Zone spécifique/wilaya de sud et des hauts plateaux	1%	29%	70%
	Zone non spécifique	2%	28%	70%
Supérieur a 5 million de dinars et inférieur ou égale a dix million de dinars	Zone spécifique/wilaya de sud et des hauts plateaux	2%	28%	70%
	Zone non spécifique	8%	22%	70%
Aides supplémentaire			-prêt non rémunéré « véhicule ateliers » (PNR-VA) -prêt non rémunérée « location » PNR-LO -prêt non rémunéré « cabinets-groupés »PNR-CG	

Source : Etablie par nous-mêmes à travers des documents internes à la CNAC.

3.5 Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ)

Le nouveau dispositif d'insertion professionnelle en direction des jeunes est devenu opérationnel à partir du deuxième semestre de l'année 1997. Son encadrement et sa mise en oeuvre ont été confiés à un organisme spécialisé dénommé Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes(ANSEJ).

il s'adresse aux jeunes âgés de 19 à 35ans et peut être prolongé à 40 ans pour les gérants embauchant aux minimum 4 personnes sous condition d'être titulaire d'une qualification ou d'un savoir faire dans la branche d'activité concédée par le projet, prouver leur situation de chômeur, et être capable de mobiliser le capital personnel n nécessaire (variable entre 5% à 10% de la valeur totale de l'investissement).

Les bénéficières peuvent avoir accès à un prêt de l'ANSEJ non rémunéré et /ou un prêt bancaire à taux d'intérêt bonifié, et jouir de plusieurs exonération fiscales la période de réalisation.

Toutes les activités de production de bien et de service, peuvent être financées par le dispositif ANSEJ à l'exclusion des activités commerciales.

3.5.1. Idées principales du dispositif :

- l'insertion des activités des jeunes dans les mécanismes du marché.
- l'intervention des banques selon la logique économique et financière en matière d'évaluation des risques et de prise de décision pour le financement des projets.
- le cadrage de l'implication des pouvoirs publics dans certaines tâches ainsi que par le conseil.

3.5.2 L'évolution et les améliorations apportées au dispositif ANSEJ :

Lors du séminaire national des walis sur le dispositif, il a été décidé de :

- Relever le seuil de l'investissement de 4 millions à 10 millions de dinars, et d'intégrer l'investissement d'extension pour les micros entreprise en situation d'expansion.

5.2.2.1 Les modifications apportées au dispositif en 2007 :

Les changements établis en 2007 tournant sur la réorganisation de l'agence, elles consistent en :

- Le recentrage des activités de l'agence autour de l'accompagnement.
- La décentralisation du pouvoir de décision et la mise en place d'une nouvelle organisation.
- La formation de l'encadrement de l'agence à tous les niveaux, des promoteurs avant le financement.
- La mise en place de commission locale de validation et de financement des projets (CLEF) impliquent l'ensemble des acteurs et partenaires locaux autour du dispositif.

3.5.2.2 Les modifications apportées au dispositif en 2008 :

Ces modification ont pour but de redynamiser le dispositif de création d'activité à travers :

- L'amélioration des prestations par un accompagnement individualisé et la facilitation de l'accès au crédit bancaire.
- L'ouverture d'annexes au niveau de certaines Daïras et des circonscriptions administratives relevant de la wilaya d'Alger qui dispose d'une antenne principale et 13 annexes.
- La formation systématique des promoteurs.

3.5.2.3 Les modifications apportées au dispositif en 2011 :

Décision du gouvernement relatives à la revalorisation des dispositifs de création d'activités essentiellement par :

- La revue à la baisse de l'apport personnel à 1% ou 2% du cout d'investissement.
- Le relèvement du prêt non rémunérer à 29% ou 28% du cout de l'investissement.
- L'intégration de trois prêts non rémunérés supplémentaires (PNR Cabinet groupé, PNR Véhicule atelier, PNR Location).
- Fiscalisation progressive après la période d'exonération d'impôt.

3.5.2.4 Les modifications apportées au dispositif en 2013 :

Le premier ministre a annoncé le 11/05/2013 sur la chaine 2 que de nouvelles modifications apportées au dispositif ANSEJ, qui consistent en :

- L'élargissement de la période de remboursement du crédit de 8 ans à 10 ans.
- Suppression des intérêts sur le crédit de l'ANSEJ.

Ces modification sont appliquées aux niveaux de quelques régions du sud ne sont pas généralisées au niveau national.

Les différents politiques de lutte contre le chômage émises par le gouvernement, ont un objectif commun, qui est la création d'emploi, soit par l'insertion professionnelle ou par la création de micro entreprises qui peut permettre de motiver les chômeurs, et les introduire dans la vie active.

3.5.3 Les avantages accordés par le biais du dispositif ANSEJ :

Parmi les avantages accordés par le biais de l'ANSEJ, il ya des avantages financiers et les avantages fiscaux voire le tableau suivant :

Tableau n°08 : les modes de financements dans le cadre des dispositifs de l'ANSEJ

Montant du projet	investissement	Profit du promoteur	Apport personnel	Prêt non rémunéré	CMT	Mode de financement
<=5000000DA	Création/extension de l'activité	Les promoteurs	71%	29%		mixte
De 5000001 DA à 10000000DA			72%	28%		
<=5000000	Création ou extension d'activité	Autres	1%	29%	70%	Triangulaire
De 5000001 DA à 10000000DA	Création d'activité	-diplômés de la formation professionnelle -acquisition de véhicules ateliers	2%	28%	70%	
	Création d'activité	Prise en charge du loyer des locaux		5000000D A		
		Diplômé d'enseignement supérieur		1000000D A		

Source : fourni par l'agence de l'ANSEJ

Conclusion :

Pour conclure ce chapitre, nous insistons à mettre le point sur le fait que l'Etat algérien est toujours entrain de développer et de varier ses politiques afin de réduire au maximum le taux de chômage, à travers la mise en œuvre des dispositifs tel que : ANSEJ, CNAC, ANGEM et semble prendre une grande part dans la résolution de ce problème à travers la création d'entreprise.

Alors chaque pays doit avoir ses propres politiques d'emploi qui s'adaptent avec leur environnement socio-économique pour améliorer le bien être des individus.

Chapitre III : Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

Introduction

Grace à dispositifs (ANSEJ, CNAC, ANGEM), la création de micro entreprises est devenue accessible pour beaucoup des jeunes, suite aux multiples avantages qu'ils offrent dans divers secteurs économiques. C'est dans ce sens que les dispositifs ont permis la création d'un nombre important d'emplois.

Dans ce chapitre, nous allons analyser la contribution de ces différents dispositifs à l'absorption du chômage au niveau de la wilaya de Bejaia ; La première section fera objet d'évolution du chômage et le nombre d'entreprises créées au niveau de la wilaya de Bejaia.

La deuxième section fera l'objet d'étude statistique de la répartition des projets financé et l'emploi crée au niveau des trois dispositifs (ANSEJ, CNAC, ANGEM). La troisième section est consacrée à la présentation et interprétation des résultats de l'enquête.

1. Evolution du chômage et nombre d'entreprise crée au niveau de la wilaya de BEJAIA.

1.1 évolution le taux de chômage à Bejaia

Tableau n°09 : Evolution du taux de chômage de 2007 à 2017

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de chômage en %	14.27	13.25	12	12	9.55	7.07	7.8	10.22	9.06	8.36	8.34

Source : Réalisé par nous même d'après la donnée de bureau d'emploi à Bejaia.

D'après les données de tableau précédent nous remarquons que le taux de chômage au niveau de la wilaya est en baissée sur la période 2007 à 2012 passant de 14.27% à 7.07% ; à cause de plusieurs facteurs tels que :

- les micros entreprises créées dans le cadre des dispositifs (ANGEM ; ANSEJ) depuis ses création, le développement important du tissu de la PME/PMI ; et la différente initiative engagée par l'Etat pour encourager l'emploi.
- La prise en charge par la CNAC ; des chômeurs âgés entre 35 et 50 ans.

Mais à partir de 2013 à 2014 nous remarquons le taux de chômage à augmenté de 3% par apport à des années précédente à cause des nouvelles mesure de gouvernement.

1.2 Évolution de nombre d'entreprise créées au niveau de la wilaya de Bejaia

Tableau n°10 : évolution nombre d'entreprise créées depuis 2007 jusqu'un 2017.

Année	Personne physique	Personne morale
2007	161215	20352
2008	167854	25446
2009	229358	35825
2010	210854	25617
2011	286072	33312
2012	296330	41933
2013	246323	41672
2014	239666	41630
2015	214891	41214
2016	214792	39550
2017	194832	37856

Source : Réalisé par nous même d'après les données de CNRC.

D'après les données précédentes, nous remarquons que le nombre d'entreprises créées en augmentation à partir de 2007, en 2009 le nombre d'entreprise est en augmentation par apport à deux années précédentes, mais à partir de 2013 le nombre d'entreprises créées en diminution à cause de la saturation de certaines activités comme le secteur de transport, BTPH.....etc.

2. Etude statistique et la répartition des projets financée et l'emploi crée par les trois dispositifs (ANSEJ ; CNAC ; ANGEM)

2.1 Brève présentation de L'ANSEJ de BEJAIA

L'agence National d'emploi de Jeunes dans la wilaya de Bejaia est établie au sein de trois antennes, la première à DARGINA, la seconde à AKBOU et la principale ou nous avons

Chapitre III Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

recueilli quelques informations concernant les projets financés et l'emploi créé dans la wilaya de Bejaia, se trouve à Bejaia ville (IHDADEN, les 300 logements).

Tableau n°11 : les projets financés et l'emploi créé par le dispositif ANSEJ de 2007 à 2017.

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de projets	399	654	1201	1240	1794	4096	1617	1522	1105	561	172
Nombre d'emplois	1196	2106	3470	3841	4117	7315	3310	3574	2584	1233	490

Source : Réalisé par nous même d'après les données de l'ANSEJ, antenne de Bejaia année 2017.

Le tableau précédent nous renseigne sur le nombre de projets et d'emplois créés dans le cadre du dispositif ANSEJ durant la période allant de 2007 à 2017. Le nombre de projet financés a pratiquement doublé entre 2007, 2008 et 2009, passant de 399 à 654 et 1201, à cause principalement des modifications apportés en 2008 aux modalités du financement triangulaire (ce n'est plus le porteur de projet qui cherche lui-même le partenaire bancaire, mais c'est l'ANSEJ). Sur la période 2009-2012, nous constatons l'augmentation progressive et relativement modéré du nombre de projets, passant de 1 201 projets en 2009 à 1240 en 2010 puis à 1794 en 2011. Cette évolution s'explique surtout par les mesures liées à la facilitation de l'accès au crédit et l'extension des réseaux de l'agence.

Le nombre d'emplois créés sur la période 2007-2011, a évolué plus ou moins dans les mêmes proportions, passant de 1196 en 2007 à 3 470 en 2009 puis à 3 841 en 2010 et 4 117 en 2011. Par contre, on constate une explosion des projets financés en 2012, qui a plus que doublé avec 128% d'augmentation sur seulement une année. Toutefois, le nombre de postes d'emplois créés n'a pas évolué dans les mêmes proportions avec une augmentation de seulement 77% sur l'année. Cela nous permet de déduire que la plupart des projets financés sont des entreprises individuelles, majoritairement dans le secteur des transports.

A partir de 2013, nous remarquons une baisse du nombre de projets, qui a pratiquement été divisé par deux en une année, passant de 1637 en 2013 entreprises financées avec 3310 d'emplois créés puis en 2015 nombre de projet financé est de 1105 et 2584 emploi. En 2017, 172 projets financés et 490 emplois créés. Cela est dû au gel de certaines activités qui s'explique, par l'admission des demandes de crédits pour des créneaux de transport et de

Chapitre III Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

location de véhicules, en plus des nouvelles mesures du gouvernement comme la politique d'austérité.

Tableau n°12 : Répartition des projets financée par sexe de 2007 à 2017.

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Masculin	351	570	1113	1126	1628	3818	1489	1402	1025	503	134
Féminin	48	84	88	114	166	278	128	120	80	58	38

Source : Réalisé par nous même d'après les données de l'ANSEJ, antenne de Bejaia.

D'après le tableau précédent, nous remarquons qu'une grande partie du financement est destinée au sexe masculin. Toutefois, la création d'entreprise est en croissance continue pour les deux sexes. En 2007, le nombre d'individus ayant créé des entreprises était de 351 promoteurs du sexe masculin et 84 du sexe féminin. En 2013, nous avons passés à 1489, mais à partir de 2014 le nombre d'entreprises créées commence à diminuer de 1402 entreprises pour le sexe masculin et 120 pour le sexe féminin, et pour l'année 2017 le nombre a baissé jusqu'un 134 entreprises pour le sexe masculin et 38 entreprises pour le sexe féminin à cause de les nouvelles mesures du gouvernement.

Cette situation peut s'expliquer par le fait que les femmes réussissent dans leurs études plus que les hommes. Elles arrivent ainsi à achever leur cursus d'étude, elles sont donc écartées plus longtemps du marché de travail. Cela peut s'expliquer aussi par le fait qu'elles trouvent plus facilement un emploi, dans la mesure où elles acceptent de travailler avec un revenu minimal.

Par ailleurs, elles ont souvent une aversion plus grande au risque et cherchent une position sociale stable, avec un simple emploi de préférence dans la fonction publique. Par contre, les hommes sont souvent pressés d'entrer dans la vie active, d'avoir une situation personnelle et de gagner plus d'argent. Cela s'explique aussi par le poids des responsabilités, imposé surtout par la tradition et les valeurs sociales, à l'égard de leur famille et qui les poussent à prendre davantage de risque.

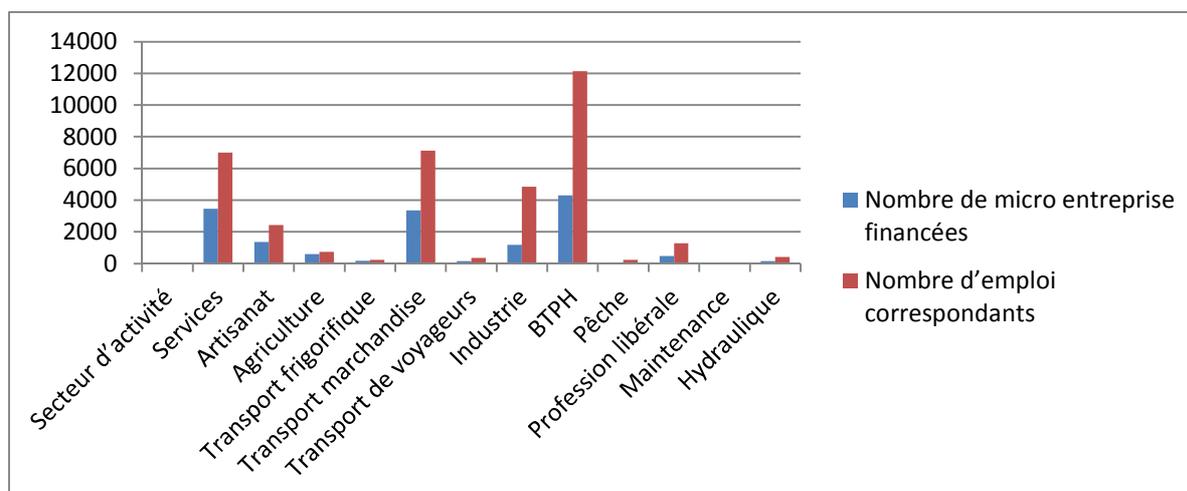
Tableau n°13 : Répartition des projets financés et l'emploi crée par secteur d'activité de 2007 à 2017

Secteur d'activité	Nombre de micro entreprise financées	Nombre d'emploi correspondants
Services	3456	7012
Artisanat	1359	2438
Agriculture	591	739
Transport frigorifique	167	230
Transport marchandise	3361	7122
Transport de voyageurs	151	352
Industrie	1175	4838
BTPH	4301	12132
Pêche	62	239
Profession libérale	471	1283
Maintenance	20	63
Hydraulique	162	423
TOTAL	15276	36871

Source : Réalisé par nous même d'après les données de l'ANSEJ, antenne de Bejaia.

Pour mieux éclaircir la répartition sectorielle du tableau précédent, nous allons représenter les données sous forme d'un graphe.

Figure n°05 : Répartition des projets financée et l'emploi crée par secteur d'activité de 2007 à 2017



Source : Réalisé par nous même d'après les données de tableau N° 13.

D'après la figure précédente, nous constatons la domination des secteurs du transport de marchandises, des services et du BTPH. Ainsi, la part du transport des marchandises dans la totalité des projets financés par l'ANSEJ depuis 2007 jusqu'à 2017 est de 3361 projets, créant 7133 emplois. Ensuite vient le secteur des services est de 3456 projet, total des emplois est de 7012 créés sur la période, suivi par le BTPH, l'artisanat et l'industrie. Les autres secteurs, tels la pêche, l'agriculture et l'industrie, représentent une proportion faible des projets financés. Alors que ces secteurs sont d'importance considérable pour la relance de l'économie algérienne. Ainsi, le secteur de la pêche enregistre un taux nul, malgré la bonne position géographique de la wilaya de Bejaia en tant que wilaya littorale. Signalons que certains porteurs de projet dans le secteur nous ont affirmés que le problème vient surtout des banques qui ne veulent pas financer ce secteur. Nous constatons aussi l'absence du secteur du tourisme dans les projets financé par le dispositif ANSEJ, malgré les potentialités touristiques de la région qui restent malheureusement inexploitées.

2.2 Brève présentation de La CNAC de BEJAIA

La CNAC de Bejaia se trouve à la cité 34 logements EPLF, BP 204-Bejaia. Son activité principale depuis sa création en 1994 en tant qu'institution publique de sécurité sociale ayant reçus pour vocation amortir les effets sociaux consécutifs aux licenciements de travailleurs salariés du secteur économique décidés en application du plan d'ajustement structurelle (PAS). La CNAC à connu différents périodes de son parcours, toutes caractérisée à chaque fois par la prise en charge de missions nouvelles qui lui sont confiées par les pouvoirs publics.

Tableau n°14 : les projets financée et l'emploi crée par la CNAC de 2007 à 2017.

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de projet	51	61	87	159	283	741	537	459	387	301	100
Nombre d'emploi	118	122	215	361	573	1293	1031	950	802	612	205

Source : réaliser par nous même d'après les données de la CNAC ; antenne de Bejaia.

Chapitre III Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

D'après ce tableau précédent on remarque une augmentation proportionnelle de 2007 jusque à 2012 où le nombre d'emploi créé avait atteint le sommet avec 1293 emplois créés, la même chose pour le nombre de projet financés est de 741 Cette évolution s'explique surtout par les mesures liées à la facilitation de l'accès au crédit et l'extension des réseaux de l'agence mais la valeur commence à diminuer à partir de 2013, ou il atteint 537 projet financés et 1031emploi crée, cette baisse continu jusqu'un 2017 , le nombre de projet financée est de 100 et 205 emplois créés cette baisse revient à cause de les nouvelles mesures du gouvernement.

Tableau n°15 : Répartition des projets par sexe financés par la CNAC.

Année	2007	2008	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
masculin	48	57	64	82	147	254	671	472	407	335	250	71
féminin	3	5	5	5	13	29	70	65	52	52	51	29

Source : réalisé par nous même d'après les données de la CNAC ; antenne de Bejaia.

D'après le tableau précédent, nous remarquons qu'une grande partie du financement est destinée au sexe masculin. Toutefois, la création d'entreprise est en croissance continue pour les deux sexes. En 2007, le nombre d'individus ayant créés des entreprises était de 48 promoteurs du sexe masculin et 3 du sexe féminin, En 2012 le nombre de projet financée atteint 617 pour le sexe masculin et 70 pour le sexe féminin, et pour l'année 2017 le nombre à baissé jusqu'un 71 pour le sexe masculin et 29 pour le sexe féminin à cause de les nouvelles mesures du gouvernement.

Tableau n°16 : répartition des projets financée et l'emploi crée par secteur d'activité.

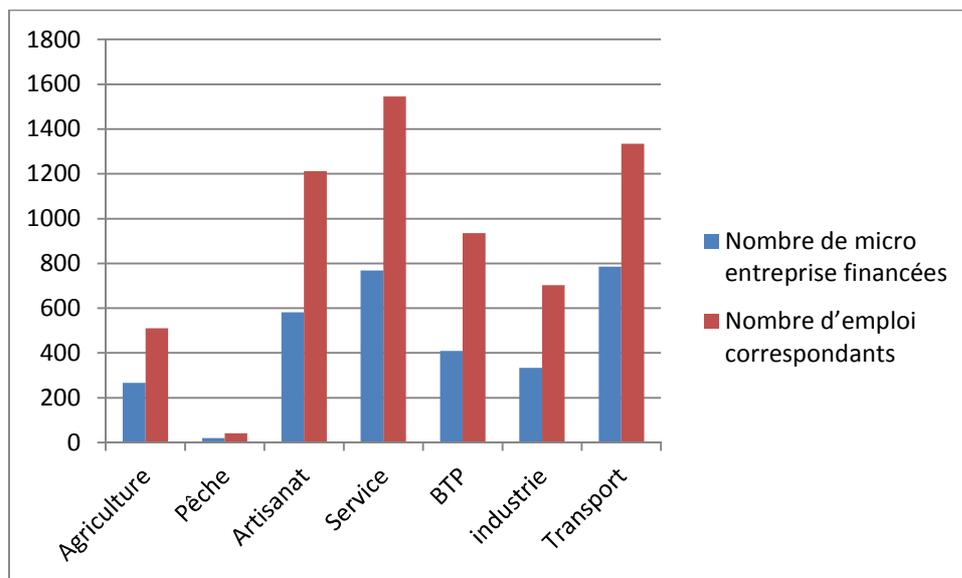
Secteur d'activité	Nombre de micro entreprises financées	Nombre d'emplois correspondants
Agriculture	267	510
Pêche	20	41
Artisanat	582	1212
Service	769	1546
BTP	409	935
industrie	333	703
Transport	786	1335
TOTAL	3166	6282

Chapitre III Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

Source : Réalisé par nous même d'après les données de la CNAC ; antenne de Bejaia.

Pour mieux éclairci la répartition sectorielle du tableau précédent, nous allons représenter les données sous forme d'un graphe.

Figure n°06 : répartition des projets financée et l'emploi crée par secteur d'activité.



Source : Réalisée par nous même d'après les données de tableau N°16.

D'après la figure précédente, nous constatons la domination des secteurs, de services et du transport marchandise. Ainsi, la part du transport des marchandises dans la totalité des projets financés par la CNAC depuis 2007 jusqu'à 2017 est de 786 projets, créant 1335 emplois, Ensuite vient le secteur des services est de 769 projet, total des emplois est de 1546 créés sur la période, suivi par l'artisanat et le BPTH. Les autres secteurs, tels la pêche, l'agriculture et l'industrie, représentent une proportion faible des projets financés. Alors que ces secteurs sont d'importance considérable pour la relance de l'économie algérienne.

Ainsi, le secteur de la pêche enregistre un taux nul, malgré la bonne position géographique de la wilaya de Bejaia en tant que wilaya littorale. Signalons que certains porteurs de projet dans le secteur nous ont affirmés que le problème vient surtout des banques qui ne veulent pas financer ce secteur. Nous constatons aussi l'absence du secteur du tourisme dans les projets financé par le dispositif CNAC.

2.3 Brève présentation de L'ANGEM de BEJAIA

- **Description de l'ANGEM :** ANGEM –Agence Bejaia Agence National De Gestion Du Micro Crédit, Société de crédit rue de la liberté bloc administratif Bejaia, (06), Algérie.

Tableau N°17 : Répartition des projets et emplois créés par l'ANGEM par secteurs en

secteur d'activité	Nombre d'emplois créés	Nombre de projets créés
Agriculteur	490	245
Artisanat	1006	503
BTPH	612	306
Industrie	484	242
Commerce	538	269
Pêche	30	15
Service	1516	758
TOTAL	4676	2338

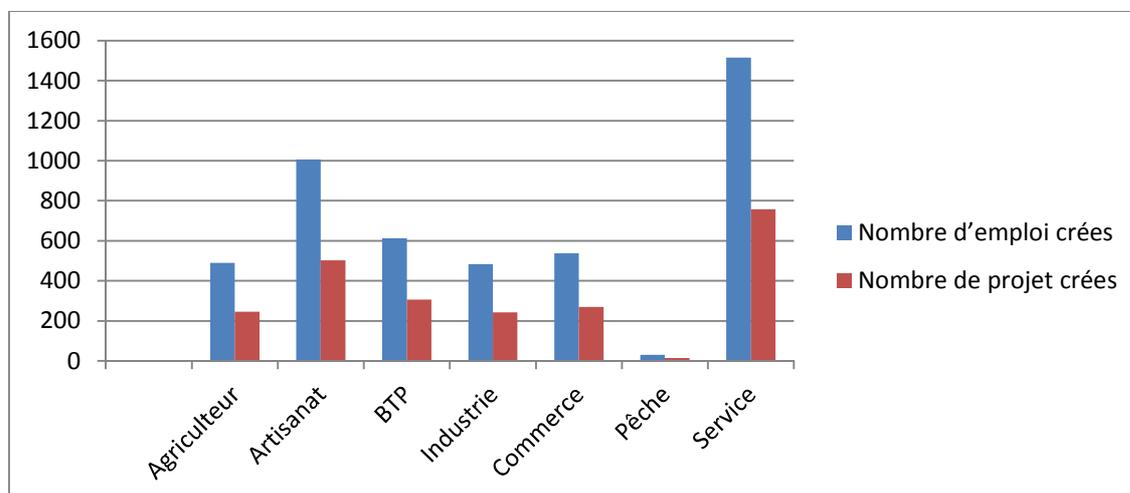
2017

Source : réalise par nous –mêmes à partir des donnée de l'ANGEM. Antenne de Bejaia.

Le graphe suivant illustre clairement la part de l'ANGEM dans la création de projets et d'emplois :

Figure n°07 : Répartition des projets et emplois créés par l'ANGEM par secteurs en

2017



Chapitre III Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

Source : Réalisée par nous-mêmes à partir les données de tableau N°17.

D'après les données de tableau et la figure précédente nous remarquons que le nombre d'entreprise financée 2017 est de 2338 et 4676 emplois et la plupart des promoteurs ont choisi les secteurs services et artisanat.

3. Présentation et interprétation des résultats de l'enquête

Cette section vise à fournir des données sur les jeunes promoteurs qui ont bénéficié des crédits accordés par les trois dispositifs : ANSEJ, CNAC, ANGEM et étudier de près leur situation réelle et porter des réponses à notre problématique qui porte sur l'étude de l'efficacité de ces dispositifs. Cette étude porte sur un échantillon de promoteurs au sein de la wilaya de Bejaia.

Cette section est subdivisée en deux parties, la première sera réservée à la présentation de l'enquête et du questionnaire, la deuxième à l'analyse des résultats de l'enquête.

3.1 Présentation et méthodologie de l'enquête :

Notre enquête porte sur l'étude de l'efficacité des dispositifs et la politique de lutte contre le chômage dans la wilaya de Bejaia. De ce fait, nous avons établi un questionnaire qui porte un certain nombre de question dans ce sens. (Voir l'annexe N°1)

3.1.1 Objectifs

Les objectifs assignés à l'enquête étaient de déterminer les obstacles qui ont empêché les jeunes à lancer leur investissement sans faire recours à l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, les difficultés qu'ils ont rencontré lors de la réalisation de leurs projet avec l'aide de ces trois dispositifs, et enfin la contribution du dispositif à la baisse du chômage et apprécier l'avis des promoteurs sur l'efficacité de ce dispositif.

3.1.2 L'échantillonnage

La population statistique est constituée de jeunes promoteurs qui ont pu créer une micro-entreprise à travers les dispositifs ANSEJ, CNAC, ANGEM au niveau de la wilaya de Bejaia.

L'échantillon objet d'étude représente 60 entreprises créées par les jeunes promoteurs, réparties entre les deux sexes (femmes et hommes), exercent au niveau de la wilaya de Bejaia.

Chapitre III Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

Nous avons essayé de toucher les divers niveaux d'instructions pour la catégorie d'âge éligible au dispositif ANSEJ, CNAC, ANGEM, dans le but d'avoir des avis et des résultats plus variés et nous n'avons pu récupérer 48 questionnaires qui représentent plus de 80% de notre échantillon.

3.1.3 Le questionnaire (Annexe N°1)

Ce questionnaire est composé de 41 questions, dont 32 questions fermées et 09 questions ouvertes. Notre enquête a été entamée le 01 Mai et s'est achevée le 20 Mai 2018 où nous avons tenté d'interroger les jeunes par un déplacement personnel mais dans certaines cas, vue le manque de temps et de moyens, nous avons procédé à la distribution des questionnaires par le biais des personnes en contact avec des jeunes promoteurs qui ont créé une micro-entreprise à travers L'ANSEJ, CNAC, ANGEM. Les résultats obtenus proviennent d'une exploitation complète des questionnaires récupérés.

3.1.4 Les difficultés rencontrées

Durant la réalisation de notre enquête, nous avons rencontrés plusieurs difficultés, à savoir :

- Le niveau d'instruction de certains jeunes, qui nous a mis dans la situation de devoir expliquer mots par mots le questionnaire.
- Certaine de ces promoteurs n'ont pas pris au sérieux notre enquête et d'autres ont hésité de répondre par crainte.
- La non disponibilité des adresses des micro-entreprises et l'inaccessibilité à certaines d'entre elles et faute de moyens nous a obligé de nous contenté de 60 questionnaires distribués et la non collaboration de certains (12 promoteurs n'ont pas remis leurs questionnaires) nous a contraint de réduire notre échantillon à 48 enquêtés.
- Les difficultés du déplacement et le manque de moyens, mais aussi le manque de temps n'a pas été à notre faveur.
- La majorité des enquêtés n'ont pas répondu aux questions ouvertes qui sont considérés les plus importantes et sont liées directement à la problématique posée, ce qui nous a empêché d'approfondir notre analyse et d'avoir des résultats plus satisfaisants.

3.1.5 Caractéristiques de l'échantillon

Avant de passer à l'analyse des résultats obtenus à travers notre enquête, nous allons commencer par la présentation des caractéristiques de notre échantillon selon le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, le secteur d'activité dont exercent les promoteurs, leur statut juridique ; Malgré toutes ces difficultés, nous ne sommes pas découragées pour aller au bout de notre enquête, qui a duré 1 mois. Les informations relatives à l'enquête de terrain sont récapitulées dans le tableau suivant :

Tableau N°18 : Données relatives à l'enquête de terrain

Objet	total
Echantillon	60
Questionnaires distribués	60
Questionnaires récupérés	48
Taux de réponse	80%

Source : Réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête de terrain.

3.2 Résultats de l'enquête

L'objet de cette section est d'exposer les résultats de l'enquête. Signalons que sur les 60 questionnaires distribués, nous n'avons pu récupérer que 48 questionnaires exploitables, à cause des incohérences contenues dans certain questionnaire.

Dans cet axe, nous tenterons de dresser le profil de la population enquêtée :

3.2.1 Répartitions de la population enquêtée par sexe

Nous avons souhaité, pour garantir un certain équilibre dans la représentativité de notre échantillon interroger un certain nombre de femmes et d'hommes. Par conséquent, 28 hommes (58.33%) et 20 femmes (41.67%) ont répondu favorablement à notre questionnaire. Concernant les femmes, quelques une ont estimé avoir eu des difficultés compte tenu de leurs sexes, notamment dans le montage procédures administratives.

Chapitre III Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

Tableau n°19 : répartitions de la population enquêtée par sexe :

Sexe	Effectif	Pourcentage %
Masculin	28	58.33
Féminin	20	41.67

Source : Réalisé par nous même à partir des résultats de notre enquête, mai 2017.

D'après le tableau, nous constatons clairement la prédominance des hommes, sur les femmes dans l'activité entrepreneuriale créée dans le cadre de (ANSEJ, CNAC, ANGEM).

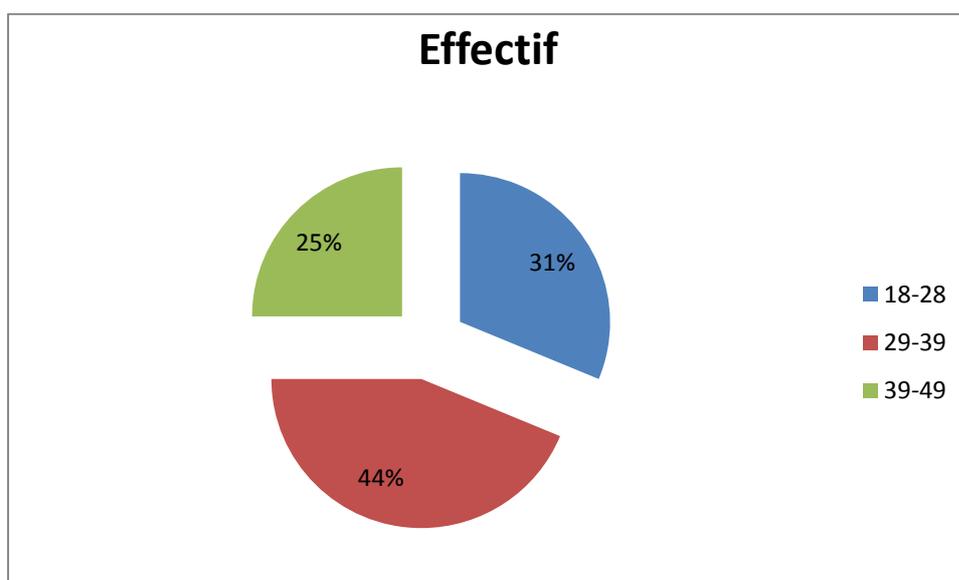
3.2.2 Répartition de la population enquêtée par âge :

Tableau n° 20: Répartition de la population enquêtée par âge

Age	Effectif	Pourcentage %
18-28	15	31.25
29-39	21	43.75
39-49	12	25

Source : réalisé par nous même d'après les données de l'enquête.mai 2018.

Figure n°08 : Répartition de la population enquêtée par âge



Source : réalisé par nous même d'après les données de tableau N° 20.

D'après le tableau et la figure précédente nous remarquons que la majorité de la population enquêtée est âgée entre (29 et 39) ans (43.75%), Ce que veut dire que la majorité de la population active est entre l'âge (29 et 39).

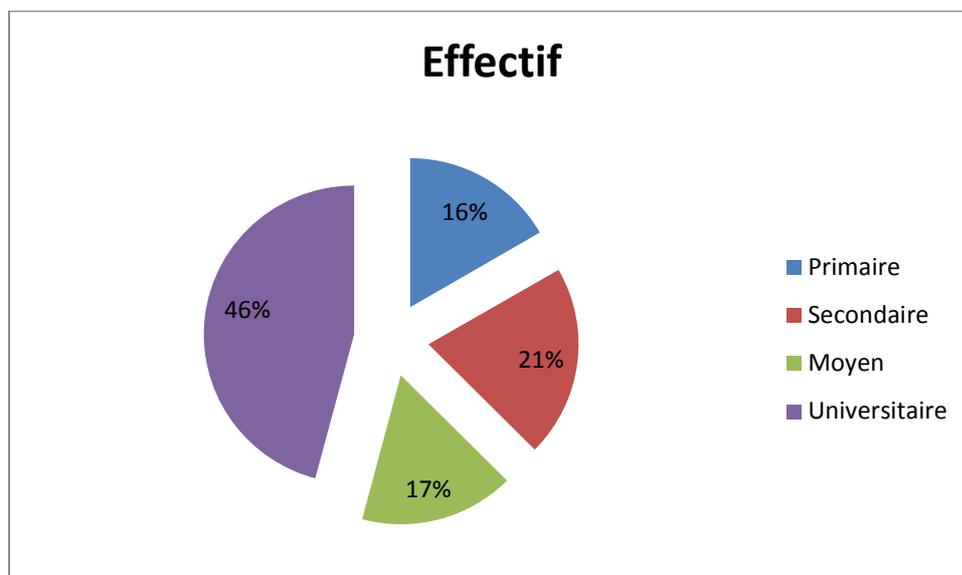
3.2.3 Répartitions des jeunes entrepreneurs selon le niveau d'instruction :

Tableau n°21 : répartitions des jeunes entrepreneurs selon le niveau d'instruction :

Niveau	Effectif	Pourcentage %
Primaire	08	16.67
Secondaire	10	20.83
Moyen	08	16.67
Universitaire	22	45.83

Source : réalisé par nous même d'après les résultats de l'enquête. Mai 2018.

Figure n°9 : répartitions des jeunes entrepreneurs selon le niveau d'instruction



Source : réalisé par nous même d'après les données de tableau N°21.

Chapitre III Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

La répartition des jeunes enquêtés par niveau d'instruction montre une dominance de ceux qui ont effectués des études supérieures, soit un taux de 45.83% dont la majorité n'ont pas de qualification professionnelle exigée lors pour le savoir faire, ce qui les motive plus à s'insérer dans le cadre de la vie professionnelle

3.2.4 Répartitions des promoteurs ayant un diplôme ou formation :

Tableau n°22 : répartitions des promoteurs ayant un diplôme ou formation

Les réponses	Effectif	Pourcentage %
Non	06	12.5
Oui	42	87.5
Sans réponse	-	-

Source : réalisé par nous même d'après les données de l'enquête.mai 2018.

D'après les données précédentes, nous remarquons que le la plupart des jeunes promoteurs ont des compétences et des formations sur le domaine avec un taux de 87.5%.

3.2.5 Situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise

Tableau n°23 : répartition Situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise.

Situation	Effectif	Pourcentage %
Chômeur	26	50.16
Etudiant	13	27.08
Salarie	06	12.5
Gérant	03	6.25

Source : réalisé par nous même d'après les données de l'enquete.mai 2018.

D'après le tableau précédent nous remarquons que 50.16 % des jeunes promoteurs interrogés étaient des chômeurs au moment de faire leur demande, cela peut s'expliquer par l'une des conditions d'éligibilités imposés par les dispositifs (CNAC ; ANSEJ ; ANGEM) pour avoir l'accès au crédit.

Chapitre III Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

3.2.6 Les compétences et le savoir faire dans le domaine

Tableau n°24 : l'expérience et le savoir faire dans le domaine.

Les réponses	Effectif	Pourcentage %
Oui	37	77.08
Juste un peu	11	22.91
Pas Nécessaire	-	-

Source : réalisé par nous même d'après les données de l'enquête. MAI 2018

D'après le tableau précédent nous remarquons que la plupart des promoteurs ont des compétences et l'expérience dans le domaine est estimé 87.08%, cette formation ou une expérience qui pousse les jeunes à créer leur propre entreprise.

3.2.7 Taille des entreprises

Tableau n°25 : indicateur sur la taille des entreprises.

Taille de l'entreprise	Effectif	Pourcentage %
Micro entreprise	43	89.58
PME	03	6.25
Grand entreprise	02	4.17
Très grand entreprise	-	-

Source : réalisé par nous même d'après les données de l'enquête.mai 2018.

D'après le tableau, nous remarquons que sur les 48 entreprises enquêtées, seul 3 entreprises possèdent le statut de petite entreprises et aussi seulement 2 grandes entreprises , la plupart sont donc des micro entreprises de moins 9 salariés avec un taux estimé à 89.58%.

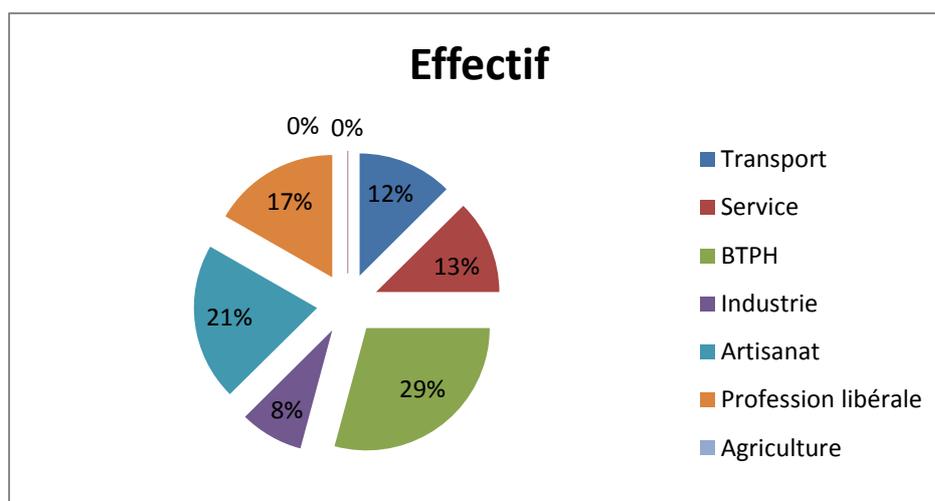
3.2.8 Répartition des entreprises enquêtées par secteur d'activité

Tableau n°26 : Répartition des entreprises enquêtées par secteur d'activité.

Secteur d'activité	Effectif	Pourcentage %
Transport	06	12.5
Service	06	12.5
BTPH	14	29.17
Industrie	04	8.33
Artisanat	10	20.83
Profession libérale	08	16.67
Agriculture	-	-
Maintenance	-	-

Source : Réalisé par nous même d'après les données de l'enquête. Mai 2018.

Figure n°10 : Répartition des entreprises enquêtées par secteur d'activité.



Source : réalisé par nous même d'après le tableau.MAI 2018.

D'après le tableau et la figure, nous remarquons que sur les 48 micro-entreprises de notre échantillon, 29.17% entreprises activent dans le secteur BTPH, 20.83% dans le secteur de l'artisanat, 16.66% dans la fonctionne libérale.

3.2.9 Statut juridique de l'entreprise

Tableau n°27 : Statut juridique de l'entreprise.

Secteur juridique	Effectif	Pourcentage %
SPA	-	-
SARL	03	6.25
SNC	03	6.25
EURL	42	87.5

Source : réalisé par nous même d'après les données de l'enquête.mai 2018.

D'après le tableau précédent, nous remarquons que la plupart des promoteurs ont choisi le statut d'entreprise individuelle. La prédominance de cette forme est de 87.5% peut s'expliquer par la facilité d'entrer dans les affaires des petits épargnants en créant des micro-entreprises. Vient en deuxième lieu SARL et SNC avec un taux de 6.26%.

Chapitre III Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

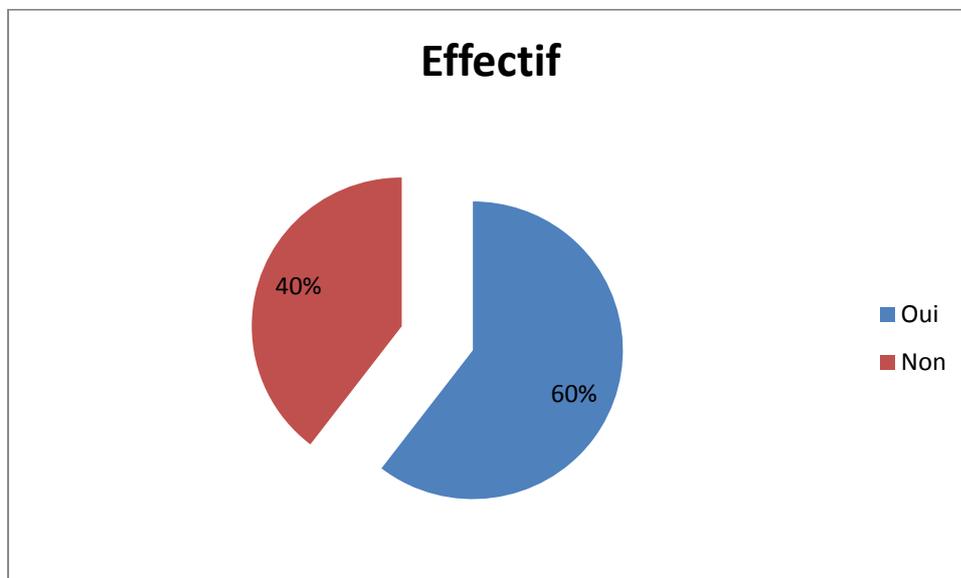
3.2.10 Réalisation d'une étude de marché

Tableau n° 28: Réalisation d'une étude de marché :

Etude de marché	Effectif	Pourcentage %
Oui	29	60.42
Non	19	39.58

Source : réalisé par nous même d'après les résultats de l'enquete.MAI 2018.

Figure n°11 : Réalisation d'une étude de marché :



Source : réalisé par nous même d'après le tableau N°28.

D'après le tableau et la figure, nous remarquons que la majorité des promoteurs ont fait une étude de marché avant la création de leur propre entreprise avec un taux estimé à 60.42%.

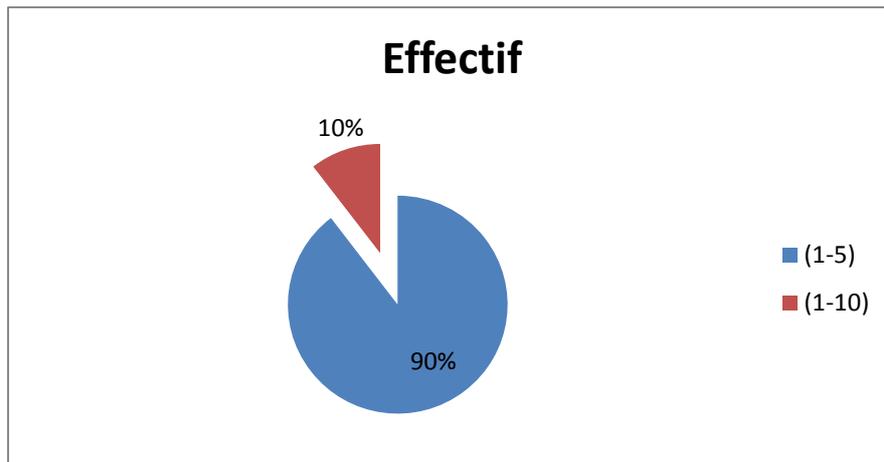
3.2.11 Nombre d'emplois créés

Tableau n°29 : nombre d'emplois de chaque entreprise :

Nombre d'emploi	Effectif	Pourcentage %
(1-5)	43	89.58
(1-10)	05	10.42

Source : réalisé par nous même d'après les données de l'enquete.MAI 2018.

Figure n°12 : nombre d'emplois de chaque entreprise :



Source : réalisé par nous même d'après le tableau N°29.

D'après le tableau et la figure, nous remarquons que le nombre d'emplois créés est de moins de cinq pour la plupart des entreprises, soit un taux de 98.58% car d'après leur statut juridique, ces entreprises n'arrivent pas à recruter un nombre élevé des travailleurs.

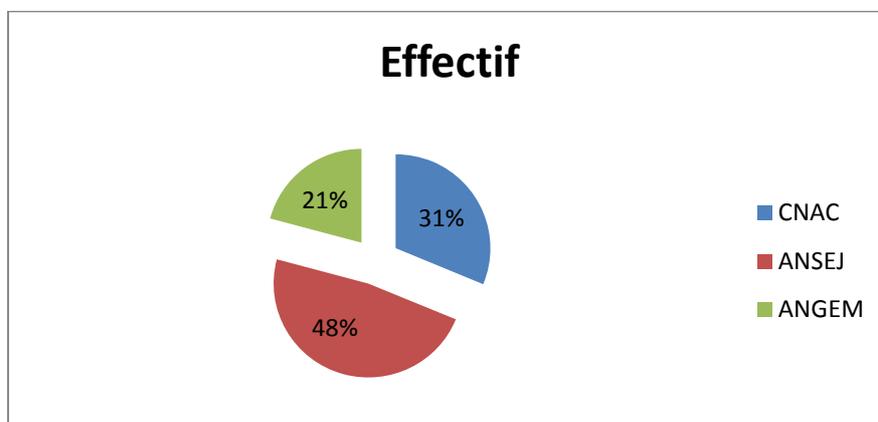
3.2.12 Dispositif choisi

Tableau n°30 : Dispositif choisi :

Dispositif choisi	Effectif	Pourcentage %
CNAC	15	31.25
ANSEJ	23	47.92
ANGEM	10	20.83

Source : réalisé par nous même d'après les données de l'enquete.MAI 2018.

Figure n°13 : Dispositif choisi :



Source : réalisé par nous même d'après les données de tableau. N°30.

Chapitre III Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

D'après la figure et le tableau nous remarquons que le dispositif le plus ciblé est l'ANSEJ à cause des aides et les avantages qu'il peut offrir comme l'âge et la somme et les taux d'intérêt ainsi que l'échéance.

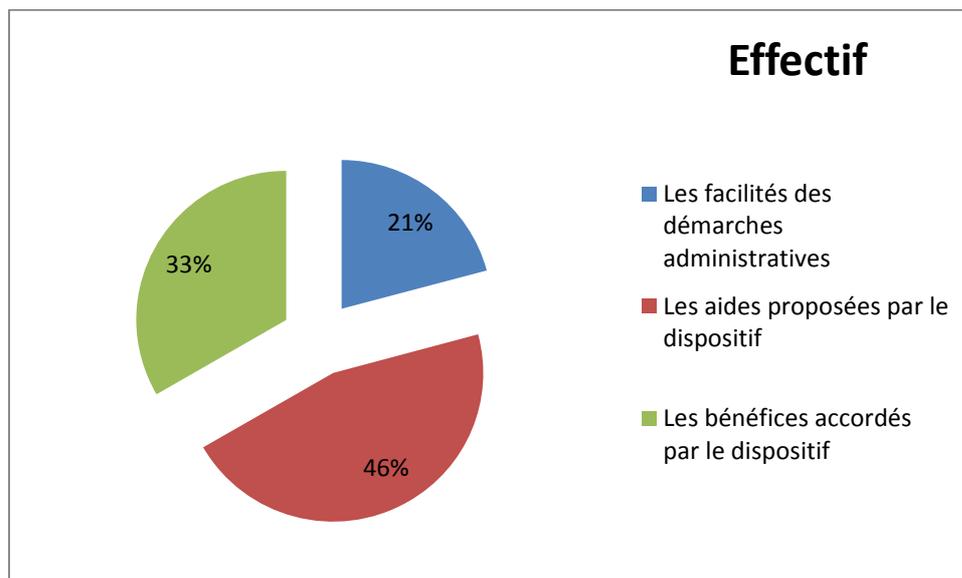
3.2.13 Les motifs qui poussent des promoteurs à choisir les dispositifs

Tableau n°31 : Les motifs qui poussent des promoteurs à choisir les dispositifs.

Motif	Effectif	Pourcentage %
Les facilités des démarches administratives	10	20.83
Les aides proposées par le dispositif	22	45.83
Les bénéfices accordés par le dispositif	16	33.33

Source : réalisé par nous même d'après les données de l'enquête. MAI 2018.

Figure n°14 : Les motifs qui poussent des promoteurs à choisir les dispositifs.



Source : réalisé par nous même d'après les données de tableau N°31.

D'après le tableau et la figure nous remarquons que 46% des promoteurs sont choisis leur dispositif à cause des aides proposées par celui-ci, la facilité de démarches administratives...etc.

Chapitre III Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

3.2.14 Les entreprises créées selon les périodes de réformes :

Tableau n°32 : Les entreprises créées selon les périodes de réformes

Année de création	Effectif	Pourcentage %
Avant 2007	-	-
A partir de 2008 jusqu'à 2011	06	12.5
A partir de 2011	42	87.5

Source : réalisé par nous même d'après les données de l'enquête. MAI 2018.

D'après le tableau nous remarquons que la plupart des promoteurs ont bénéficié à partir de 2011 à cause de quelques réformes sur les dispositifs comme le taux d'intérêt et la durée de remboursement, d'après les nouvelles politiques de l'Etat en août 2011.

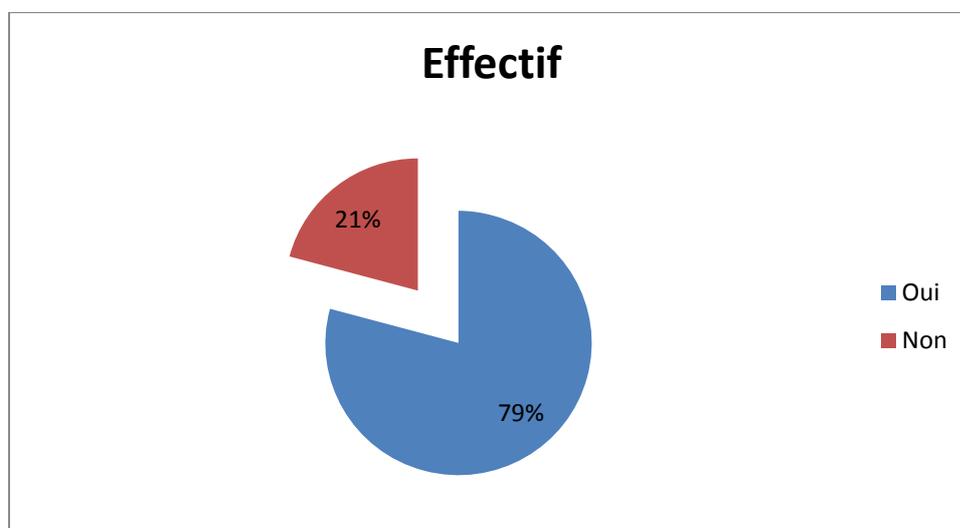
3.2.15 Les difficultés à avoir l'accord bancaire :

Tableau n°33 : Les difficultés à avoir l'accord bancaire

Les difficultés à avoir l'accord bancaire	Effectif	Pourcentage %
Oui	38	79.16
Non	10	20.83

Source : réalisé par nous même d'après les données de l'enquête. MAI 2018

Figure n°15 : Les difficultés à avoir l'accord bancaire.



Source : réalisé par nous même d'après les données de tableau.

D'après le tableau et la figure, nous remarquons que plus de 79% des enquêtés qui déclarent avoir eu des difficultés pour avoir l'accord bancaire après avoir obtenu l'attestation d'éligibilité. Parmi les raisons évoquées par les enquêtés, on peut citer :

- Le bail de location d'une durée de deux ans renouvelable
- La loi est claire : Il faut le registre de commerce pour le commerçant et la carte d'artisanat pour les artisans. Malheureusement, la réalité est toute autre. La plupart des banques n'acceptent que le registre de commerce. C'est ce que nous a confirmé un jeune promoteur : *« j'ai fait toutes les démarches nécessaires pour avoir mon propre magasin de gâteaux traditionnels et de pâtisserie, après toutes ses dépenses et tout le temps que j'ai perdu, la banque n'a finalement pas accepté la carte d'artisanat. Elle m'a demandé de fournir le registre de commerce »*

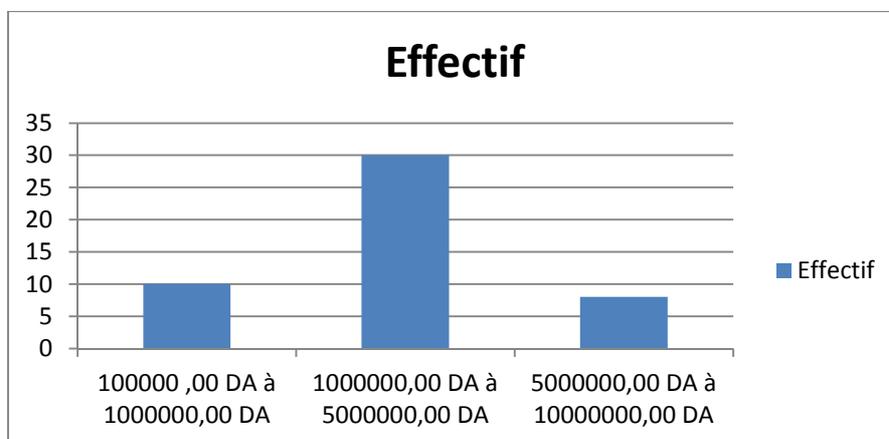
3.2.16 Le montant accordé par le promoteur

Tableau n°34 : le montant accordé :

Montant de l'emprunt	Effectif	Pourcentage %
100000 ,00 DA à 1000000,00 DA	10	20.83
1000000,00 DA à 5000000,00 DA	30	62.5
5000000,00 DA à 10000000,00 DA	08	6.66

Source : réalisé par nous même d'après les données de l'enquête.MAI 2018.

Figure n°16 : le crédit accordé.



Source : réalisé par nous même d'après les données de tableau.

Chapitre III Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

D'après le tableau et la figure, nous remarquons que 62% des promoteurs ont bénéficié une somme entre 1000000.00 DA et 5000000.00 DA, la plupart des entreprises créés sont des micros entreprises et leur chiffre d'affaires ne dépasse pas les 5000000.00DA.

3.2.17 Échéances de remboursement :

Tableau n° 35 : échéance de remboursement :

échéance de remboursement	Effectif	Pourcentage %
(1-5) ans	-	-
(5-10) ans	48	100
(10-20) ans	-	-

Source : réalisé par nous même d'après les données de l'enquête.

D'après le tableau nous remarquons que 100% des entreprises financées ont une échéance de 5 ans à 10 ans à cause des délais offerts par les dispositifs.

3.2.18 Taux d'intérêt appliqué :

Tableau n°36 : taux d'intérêt appliqué.

Taux d'intérêt	Effectif	Pourcentage %
(0-5)%	48	100
(5-8)%	-	-
(8-12)%	-	-

Source : réalisé par nous d'après les données de l'enquête.MAI 2018.

D'après le tableau et la figure précédente nous remarquons que 100% des promoteurs ont des taux d'intérêt appliqué de 0% à 5% car toutes les entreprises ont été créés à partir de 2011 avec un taux est de 0%.

3.2.19 Remboursement de la dette :

Tableau n°37 : Remboursement de la dette.

Remboursement de la dette	Effectif	Pourcentage %
Oui	05	10.42
Non	43	89.58

Source : réalisé par nous même d'après les données de tableau.

D'après le tableau précédent, nous remarquons que 90% des promoteurs n'ont pas remboursé leur dette, cela s'explique que la plupart des entreprises financées sont au début de leurs activités et le retard de la première tranche.

3.2.20 Difficultés de remboursement dans les délais :

Tableau n°38 : Difficultés de remboursement dans les délais.

Difficultés de remboursement	Effectif	Pourcentage %
Oui	20	41.67
Non	28	58.33

Source : réalisé par nous même d'après les données de l'enquête.MAI 21018.

D'après le tableau précédent, nous remarquons que 58% des promoteurs n'ont pas les difficultés de remboursement de la dette, mais il y a des promoteurs qui ont des difficultés de remboursement, cette difficulté causée par le marché saturée, des pannes techniques, des incendies durant cette période. S'il y a une panne, le promoteur entre dans une situation de chômage technique et le dispositif ne prend pas en considération ce problème.

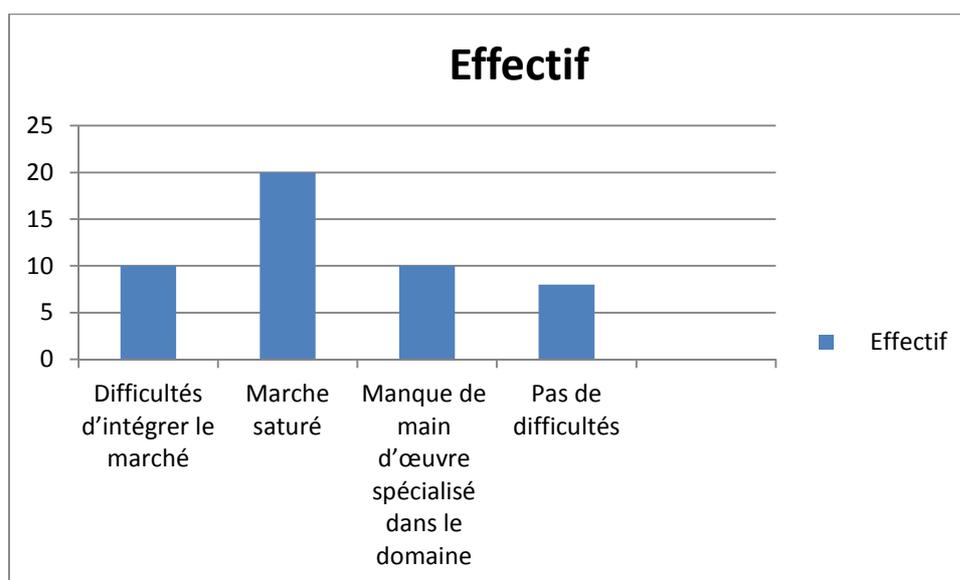
3.2.21 Les difficultés rencontrées

Tableau n°39 : Les difficultés rencontrées.

Difficultés rencontrées	Effectif	Pourcentage %
Difficultés d'intégrer le marché	10	20.83
Marche saturé	20	41.66
Manque de main d'œuvre spécialisé dans le domaine	10	20.83
Pas de difficultés	08	6.66

Source : réalisé par nous d'après les données de l'enquête.MAI 2018.

Figure n°17 : Les difficultés rencontrées



Source : réalisé par nous même d'après les données de tableau N°39.

D'après les données du tableau et la figure précédente nous remarquons que 41% des difficultés rencontrées est le marché saturé comme le transport et le BTPH et l'artisanat, et aussi parmi les difficultés rencontrées par ces promoteurs, la concurrence avec d'autres entreprises qui ont acquis l'expérience et des capacités financières et matérielles dans le domaine mais aussi l'absence de l'accès pour l'appel d'offre (monopole des anciennes entreprises).

3.2.22 La décision de recourir aux dispositifs :

Tableau n°40 : La décision de recourir aux dispositifs :

Les bonnes décisions	Effectif	Pourcentage %
Oui	48	100
Non	-	-

Source : réalisé par nous même d'après mes données de l'enquête. MAI 2018.

D'après le tableau précédent, nous remarquons que 100% des promoteurs ont accepté de recourir aux dispositifs à cause des aides qu'offre chaque dispositif et les bénéfices des avantages financiers et fiscales. Donc ils jugent de bonne la décision de recourir à ces dispositifs pour créer leurs entreprises.

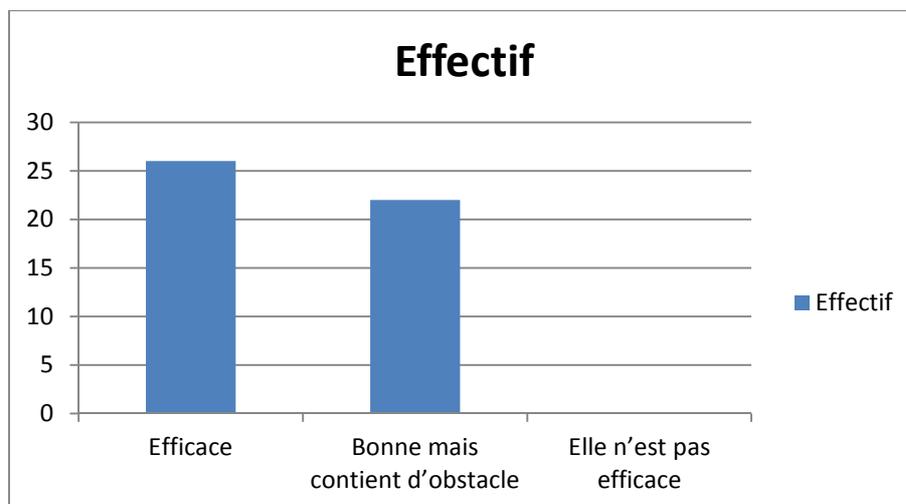
3.2.23 Juger cette politique de lutte contre le chômage :

Tableau n°41 : juger la politique de lutte contre le chômage.

Juger la politique	Effectif	Pourcentage %
Efficace	26	54.17
Bonne mais contient des obstacles	22	45.83
Elle n'est pas efficace	-	-

Source : réalisé par nous même d'après les données de l'enquête. MAI 2018.

Figure n°18 : juger la politique de lutte contre le chômage.



Source : réalisé par nous même d'après les données de tableau.

Chapitre III Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

D'après le tableau et la figure précédente, nous remarquons que 54% des promoteurs ont répondu que cette politique est efficace, et 45% ont répondu par la bonne mais contient des obstacles, et d'après les résultats obtenus nous remarquons que les pouvoirs publics ont contribué d'avantage à la résorption de chômage au niveau de la wilaya de Bejaia.

Conclusion

Après avoir entamé une étude de cas ayant pour objet de l'impact des dispositifs (ANSEJ, CNAC, ANGEM) sur la résorption du chômage au niveau de la wilaya de Bejaia, où nous avons opté pour trois techniques d'investigation : un stage pratique de 15 jours au niveau de CNAC, un second stage pratique de 15 jours au niveau de l'ANSEJ et, enfin, une enquête de terrain auprès des porteurs de projet. L'enquête de terrain a porté sur un échantillon de 48 porteurs de projet financés dans le cadre de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM.

Les informations ainsi recueillies ont fait l'objet d'une double analyse : une analyse préliminaire des résultats de l'enquête en commentant directement les repenses obtenues et une autre faite à l'aide des tableaux croisés. A partir de cette double analyse, nous avons constaté que ces différents dispositifs (ANSEJ, CNAC, ANGEM) ont contribué d'avantage à la résorption du chômage au sein de la wilaya de Bejaia à travers la création de micro-entreprises, qui génèrent un nombre important d'emplois, malgré les différents obstacles rencontrés par les jeunes promoteurs pour créer leur propre emploi et sortir de la situation du chômage.

Conclusion générale

A la fin de notre travail, nous concluons que l'entrepreneuriat est un moyen pour créer de la richesse, mais aussi un vecteur puissant de réinsertion sociale. En effet, il permet aux chômeurs de trouver un emploi grâce à leur esprit d'initiative et à leur ténacité. C'est dans ce cadre que l'Etat a mis en place un ensemble de dispositifs pour faciliter le financement de la création d'entreprise.

Notre étude avait pour but de déterminer est-ce que les politiques mises en œuvre par l'Etat sont elle efficaces pour la résorption de chômage à la wilaya de Bejaia. Pour réaliser ce travail, nous avons adopté une démarche méthodologique comportant un volet théorique suivi d'une étude de cas mobilisant quatre techniques d'investigation : 2 stages pratiques respectivement à l'antenne ANSEJ de Bejaïa, CNAC de Bejaia, accès aux informations et des données au sein de dispositif de l'ANGEM de Bejaia et une enquête de terrain auprès d'un échantillon de porteurs de projet. D'abord, nous avons développé les aspects théoriques sur le chômage et l'emploi, en essayant de présenter un cadre conceptuel, typologique du chômage et de l'emploi.

Nous avons par la suite évoqué le marché de travail et les politiques d'emploi engagé par le gouvernement. Après avoir évoqué la problématique du chômage des jeunes en Algérie et les différents dispositifs mis en œuvre par l'Etat afin d'absorber le chômage chez cette catégorie de la population, nous avons procédé à une présentation détaillée les dispositifs ANSEJ, CNAC, ANGEM.

En dernier lieu, après l'établissement du cadre conceptuel de notre enquête, nous sommes passés à la partie exploratoire de ce travail qui s'est basée sur une enquête par questionnaire auprès des promoteurs dans le cadre des dispositifs ANSEJ, CNAC, ANGEM dans la Wilaya de Bejaia, et ce afin de mesurer les différents obstacles rencontrés par les promoteurs. L'analyse des données recueillies, après traitement des différents questionnaires, nous a apprécié la part de regret de choisir ces dispositifs pour crée leurs entreprises

D'ailleurs, c'est 100% des enquêtés qui déclarent qu'ils ont fait une bonne décision de recours à leur dispositif choisi et aussi c'est une majorité de porteurs de projet qui réclament de plusieurs difficultés rencontrées où plus de 40 % des promoteurs qui réclament de la saturation de marché à cause du manque d'étude de marché par plusieurs créateurs.

En fait, nous constatons que depuis 2011 après le printemps arabe, ses dispositifs ont quasiment perdu leur vocation de promotion de l'entrepreneuriat pour devenir un simple dispositif d'« absorption administrée du chômage ». En d'autres termes, les dispositifs répondent de plus en plus à une logique sociale qu'à des impératifs économiques. En fait, sous la pression du chômage et des tensions sociales, le dispositif s'est de plus en plus éloigné des logiques économiques et à partir de 2015 l'Algérie a connu un déséquilibre économique (crise économique) causé par la chute des prix de pétrole et l'Etat limite de plus en plus ses interventions, cela s'explique par la politique d'austérité.

Un autre résultat fondamentale de ce travail est que la majorité des promoteurs enquêtés ont jugé que cette politique de lutte contre le chômage est efficace ou plus de plus de 54% ont confirmé ; et 45% des promoteurs ont dits que cette politique est efficace mais contient beaucoup d'obstacles.

Notre recherche nous a permis de confirmer nos hypothèses formulées à l'entame de cette recherche. En effet, les dispositifs précités ont contribué à absorber une part importante des jeunes chômeurs au niveau de la wilaya de Bejaia vu le nombre croissant d'entreprises créées au fil des années. De même, la totalité des promoteurs interrogés confirment le soutien apporté par ces dispositifs et déclarent d'être satisfaits de cette politique mise en place par les pouvoirs publics, contrairement à l'opinion publique qui voit cette politique comme une solution précaire et le futur est beaucoup plus difficile au porteurs de projets. Ces derniers, par contre, reconnaissent certaines lacunes et obstacles qui les entravent à ce maintenir et appellent les autorités à s'impliquer d'autant plus afin de trouver des solutions à leurs contraintes.

En conclusion, nous recommandons aux responsables concernés au sein des dispositifs un certain nombre de mesures de nature à améliorer la viabilité des entreprises créées :

- 1- En l'absence de système éducatif préparant les jeunes à l'entrepreneuriat, l'accompagnement doit de jouer un rôle pédagogique de sensibilisation.
- 2- Revisiter la mise en œuvre de la dite dynamique de création de la micro-entreprise promue par le dispositif, qui a constitué de constituer, à ce jour, à « créer pour créer » et non pas à « faire perdurer dans le temps » ;
- 3- De se conformer à sa vocation principale qui est celle d'accompagner et d'aider le futur entrepreneur en lui fournissant des conseils et informations utiles ;
- 4- Offrir l'information détaillée en créant une cellule de veille propre, qui aiderait l'entrepreneur à construire son business plan, établir son étude de marché et à s'orienter.
- 5- Mettre en place un service de suivi et d'évaluation continue au sein des dispositifs, en plus des formations dispensées, pour mieux accompagner les jeunes entrepreneurs
- 6- De faire, dans les meilleurs délais, une évaluation exacte du taux de réussite à ce jour, c'est-à-dire, le nombre d'entreprises créées encore vivantes, en faisant appel à un bureau d'étude spécialisé.
- 7- La willaya de Bejaia possède un potentiel important en termes des ressources touristique suffisamment pour lui susciter une vocation touristique.
- 8- investir d'avantage dans les secteurs productifs pour garantir l'emploi durable.

Références bibliographiques

Articles :

- «Agence Nationale de Soutien des Jeunes»,<http://umc.edu.dz/vf/images/emplois/ansej.pdf>.
- «Evolution de l'emploi et problématique du chômage en Algérie», <http://www.ceneap.com.dz/Pdf/L47.PDF>, n°47, 2002.
- «Evolution de l'emploi et problématique du chômage en Algérie», <http://www.ceneap.com.dz/Pdf/L47.PDF>, n°47, 2002, p02, consulté le 31/03/2018.
- John Maynard Keynes, «Sous emploi et demande», www.aclimoges.fr/ses/IMG/ppt/Sous_emploi_demande-2.ppt, consulté le 31/03/2018.
- «Le chômage et ses explications», <http://www.letudiant.fr/boite-a-docs/telecharger/le-chomage-et-sesexplications.PDF> , consulté le 19/02/2018.

Articles et revues :

- KHEBBACHE Nawel, « La lutte contre le chômage : création de micro-entreprises au niveau de l'ANSEJ : Cas de la wilaya de Béjaia » université Bejaia, 2010.
- MUNETTE Mohamed, Saïb, « Le marché du travail en Algérie: une vision nouvelle? », CREAD, Alger (2013).
- ZERKAK.S, MEKHMOUKH.S, «La question du chômage et de la promotion de l'emploi en Algérie», Bejaia, 2011.

Mémoire :

- AZZOUZ Djamel, « Les dispositifs d'insertion professionnelle : une diversité pour quels résultats ? » mémoire master université Bejaia, 2013.
- BENHABIB Lamia, « Chômage des jeunes et inégalités d'insertion sur le marché du travail algérien : analyses multidimensionnelles et expérimentation » thèse doctorat Université Paris-Est, 2017. Français.
- HAMIDOUCHE Narimane ,RAHMOUNI Raouia, « Le financement bancaire des micro-entreprises dans le cadre des dispositifs ANSEJ, ANGEM et CNAC Au niveau de la Wilaya de Bejaia » mémoire master université Bejaia

Références bibliographiques

- MAZA Rosa, MEKREZ Katia « *contribution a l'étude du dispositif d'accompagnement des jeunes entrepreneurs : Cas des porteurs de projets du dispositif ANSEJ de la Wilaya de Bejaïa* », université de Bejaia, 2015.

Sites internet :

- www.angem.dz
- www.ansej.dz
- www.cnac.dz
- www.cnrc.dz
- [www.doc étudiant](http://www.doc.étudiant)
- www.goradp.dz
- [www.mémoire online](http://www.mémoire.online)
- www.ons.dz

Ouvrages :

- BELKACEM Djamila, « les dispositifs publics de création d'entreprises et l'emploi en Algérie » Alger, février 2012.
- BENISSAD Hocine, «Algérie restructurations et réformes économie (1979-1993) » , Alger.
- BIALES Michel, LEURION Rémi, RIVAUD Jean- Louis, « L'essentiel sur l'économie », BERTI, Alger, 2007.
- BREMOND Janine, «Keynes et les keynésien aujourd'hui », HATIER, 4^eédition, Paris, 1993.
- DUTHIL Gérard, «Economie de l'emploi et du chômage»,ellipses, France, 1994.
- GAUTIE Jérôme, «Les politiques de l'emploi», Vuibert, France, 1993.
- MARX Karl, «Le capital», Maurice Lachâtre, Paris, 1872.

La liste des figures

Numéro de la figure	Désignation	Page
Figure N° 01	La courbe de l'offre du travail.	19
Figure N° 02	La courbe de la demande du travail.	20
Figure N° 03	La détermination du salaire d'équilibre sur le marché du travail.	21
Figure N° 04	La relation entre emploi salaire et production chez les classiques	23
Figure N° 05	Répartition des projets financée et l'emploi crée par secteur d'activité de 2007 à 2017.	53
Figure N° 06	Répartition des projets financée et l'emploi crée par secteur d'activité.	56
Figure N° 07	Répartition de projet et d'emploi crée par l'ANGEM, l'année 2011 à 2017.	57
Figure N° 08	Répartition de la population enquêtée par âge	61
Figure N° 09	Répartition des jeunes entrepreneurs selon le niveau d'instruction	62
Figure N° 10	Répartition des entreprises enquêtée par secteur d'activité.	64
Figure N° 11	Réalisation une étude de marché.	66
Figure N° 12	Nombre d'emploi de chaque entreprise.	67
Figure N° 13	Dispositif choisie.	67
Figure N°14	Les motifs qui posse des promoteurs à choisi les dispositifs	68
Figure N° 15	Les difficultés à avoir l'accord bancaire	69
Figure N° 16	Les crédits accordés.	70
Figure N° 17	Les difficultés rencontrez.	73
Figure N° 18	Juger la politique de lutte contre le chômage.	74
Schéma N°01	Flux d'entrée et de sortie du chômage	08

La liste des tableaux

N° de tableau	Désignations	Page
Tableau N°01	Evolution de la population active et occupée ente 1966 et 1989.	28
Tableau N°02	Evolution de la population active et occupée entre 2000 et 2017.	29
Tableau N° 03	Répartition d'emploi par secteur d'activité	31
Tableau N° 04	Représente nombre d'entreprise crée par nature depuis 2007 à 2017.	32
Tableau N0 05	L'évolution de chômage en Algérie durant des années 1990.	33
Tableau N° 06	L'évolution de chômage en Algérie durant des années 2000.	34
Tableau N° 07	Le montage financier d'un projet d'investissement CNAC.	44
Tableau N° 08	Les modes de financement dans le cadre des dispositifs de l'ANSEJ.	47
Tableau N° 09	Evolution le taux de chômage de 2007 à 2017.	49
Tableau N° 10	Evolution de nombre d'entreprise créées depuis 2007 jusqu'un 2017.	50
Tableau N° 11	Les projets financée et l'emploi crée par le dispositif ANSEJ de 2007 à 2017.	51
Tableau N° 12	Répartition des projets financée par sexe de 2007 à 2017.	52
Tableau N° 13	Répartition des projets financée et l'emploi crée par secteur d'activité de 2007 à 2017.	53
Tableau N° 14	Les projets financée et l'emploi crée par la CNAC de 2007 à 2017.	54
Tableau N°15	Répartition des projets par sexe financée par la CNAC.	55
Tableau N°16	Réparation des projets financée et l'emploi crée par secteur d'activité.	55
Tableau N° 17	Répartition de projet et d'emploi crée par l'ANGEM pour l'année 2011 à 2017.	57
Tableau N° 18	Données relation à l'enquête de terrain.	60
Tableau N° 19	Répartition de la population enquête par sexe.	61
Tableau N° 20	Répartition de la population enquête par âge.	61
Tableau N° 21	Répartition des jeunes entrepreneurs selon le niveau d'instruction.	62
Tableau N° 22	Répartition des promoteurs ayant un diplôme ou information.	63
Tableau N° 23	Répartition selon la situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise.	63
Tableau N° 24	L'expérience et le savoir faire dans le domaine.	64
Tableau N° 25	Indicateur sur la taille des entreprises.	64
Tableau N° 26	Répartition des entreprises enquêtées par secteur d'activité.	64
Tableau N° 27	Statut juridique de l'entreprise.	65
Tableau N° 28	Réalisation une étude de marche.	66
Tableau N° 29	Nombre d'emploi de chaque entreprise.	67

Tableau N° 30	Dispositif choisie	67
Tableau N° 31	Les motifs qui posse des promoteurs à choisi les dispositifs.	68
Tableau N° 32	Les entreprises crée selon les périodes de reformes.	69
Tableau N° 33	Les difficultés à avoir l'accord bancaire.	69
Tableau N° 34	Le montant accordé.	70
Tableau N°35	Échéance de remboursement.	71
Tableau N° 36	Taux d'intérêt applique.	71
Tableau N° 37	Remboursement de la dette.	72
Tableau N° 38	Difficultés de remboursement dans les délais.	72
Tableau N° 39	Les difficultés rencontrez.	73
Tableau N°40	Les bonnes décisions pour le recours aux dispositifs.	74
Tableau N° 41	Juger la politique de lutte contre le chômage.	74

INTRODUCTION GENERALE

Chapitre I :
Généralités sur le chômage
et l'emploi

Chapitre II :

**Le marché de travail et la
politique d'emploi en Algérie**

Chapitre III :
Les dispositifs d'emploi à
Bejaia et l'étude de leur
efficacité

CONCLUSION GENERALE

LES ANNEXES

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES FIGURES

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

Tables des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Introduction générale.....01

Chapitre I : généralité sur le chômage et l'emploi

Introduction..... 04

1. concept et typologie de chômage

1.1. Définition de chômage.....04

1.1.1. définition général.....05

1.1.2. définition du bureau international du travail.....06

1.1.3. Les facteurs déterminant le niveau du chômage06

1.1.4. La mesure du chômage.....08

1.2. Typologie de chômage.....09

1.2.1. le chômage frictionnel.....09

1.2.2. Le chômage saisonnier.....09

1.2.3. Le chômage conjoncturel.....09

1.2.4. Le chômage structurel.....10

2. Cause et conséquence du chômage

2.1. Cause de chômage10

2.1.1. Cause économique.....10

2.1.2. Cause démographique.....11

2.1.3. Cause structurelle.....12

2.2. Conséquences de chômage.....12

2.2.1. Au niveau économique12

2.2.2. Au niveau social, moral et physique.....13

3. l'emploi et le marché du travail

3.1. Définition et concepts.....15

3.1.1. Définition du travail.....	15
3.1.2. Définition marché du travail.....	16
3.2. Les facteurs influant sur le marché du travail.....	16
3.2.1. Les facteurs géographiques.....	16
3.2.2. les facteurs démographiques	16
3.2.3. Le régime économique.....	17
3.2.4. le régime social et culturel.....	17
3.2.5. La technologie.....	17
3.2.6. Le système d'enseignement et de formation.....	17
3.3. Les différentes approches d'analyse du marché du travail.....	18
3.3.1. L'offre de travail.....	18
3.3.2. La demande de travail.....	19
3.3.3. L'équilibre du marché.....	21
3.4. Les analyses théoriques du chômage.....	22
3.4.1. L'analyse du chômage selon les classiques.....	22
3.4.2. L'analyse du chômage selon les Marxiste.....	24
3.4.3. L'analyse du chômage selon les néoclassiques.....	24
3.4.4. L'analyse du chômage selon keynésiens.....	24
3.4.5. L'analyse du chômage selon les monétaristes.....	25
Conclusion.....	25

Chapitre II : marché de travail et la politique d'emploi en Algérie

Introduction.....	26
1. Le marché de travail en Algérie	
1.1. Les caractéristiques du marché du travail en Algérie.....	27
1.2. Evolution le marché du travail en Algérie.....	28
1.2.1. L'évolution de l'emploi de 1966 à 1989.....	28
1.2.2. La deuxième période (1998-2017).....	29
1.3. Répartition d'emploi par secteur d'activité.....	31
1.4. Nombre d'entreprise crée par ; évolution.....	32
2. Chômage en Algérie	
2.1. évolution du chômage en Algérie cause et conséquence.....	33
2.1.1. Le taux de chômage en Algérie de 1990 à 1999.....	33

2.1.2. Le taux de chômage en Algérie de 2000 à 2017.....	34
3. Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie	
3.1. Agence de développement Sociale(ADS).....	36
3.2. L'Agence National de développement de l'Investissement (ANDI).....	36
3.2.1. Mission de l'ANDI.....	36
3.2.2. Avantages de l'ANDI.....	37
3.2.3. Les conditions d'éligibilité du dossier auprès de l'ANDI.....	38
3.3. L'agence National de Gestion du Microcrédit (ANGEM).....	38
3.3.1. Condition d'éligibilité.....	39
3.3.2. Les objectifs de l'ANGEM.....	40
3.3.3. Les missions de l'ANGEM.....	40
3.3.4. Les avantages de l'ANGEM.....	41
3.3.5. Les modes de financement dans le cadre de l'ANGEM.....	41
3.4. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage(CNAC).....	42
3.4.1. Les conditions d'éligibilité.....	42
3.4.2. Les avantages de la CNAC.....	43
3.4.3. Le mode de financement de la CNAC.....	43
3.5. Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ).....	45
3.5.1. Idées principales du dispositif.....	45
3.5.2. L'évolution et les améliorations apportées au dispositif ANSEJ.....	45
3.5.3. Les avantages accordés par le biais du dispositif ANSEJ.....	47
Conclusion.....	48

Chapitre III : Les dispositifs d'emploi à Bejaia et l'étude de leur efficacité

Introduction.....	49
1. Evolution du chômage et nombre d'entreprise crée au niveau de la wilaya de BEJAIA.	
1.1. Évolution le taux de chômage à Bejaia.....	49
1.2. Évolution de nombre d'entreprise créées au niveau de la wilaya de Bejaia.....	50
2. Etude statistique et la répartition des projets financée et l'emploi crée par les trois dispositifs (ANSEJ ; CNAC ; ANGEM).	
2.1. brève présentation de L'ANSEJ de BEJAIA.....	50
2.2. Brève présentation de La CNAC de BEJAIA.....	54

2.3. Brève présentation de L'ANGEM de BEJAIA	57
3. Présentation et interprétation des résultats de l'enquête	
3.1. Présentation et méthodologie de l'enquête.....	58
3.1.1. Objectifs.....	58
3.1.2. L'échantillonnage.....	58
3.1.3. Le questionnaire.....	59
3.1.4. Les difficultés rencontrées.....	59
3.1.5. Caractéristiques de l'échantillon.....	60
3.2. Résultat de l'enquête.....	60
3.2.1. Répartitions de la population enquêtée par sexe.....	60
3.2.2. Répartition de la population enquêtée par âge.....	61
3.2.3. Répartitions des jeans entrepreneur selon le niveau d'instruction.....	62
3.2.4. Répartitions des promoteurs ayant un diplôme ou formation	63
3.2.5. Situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise.....	63
3.2.6. Les compétences et le savoir faire dans le domaine.....	64
3.2.7. Taille des Entreprise.....	64
3.2.8. Répartition des Entreprises enquêté par secteur d'activité.....	64
3.2.9. Statut juridique de l'entreprise.....	65
3.2.10. Réalisation une étude de marche.....	66
3.2.11. Nombre d'emploi créent.....	66
3.2.12. Dispositif choisie.....	67
3.2.13. Les motifs qui posse des promoteurs à choisi les dispositifs.....	68
3.2.14. Les entreprises crée selon les périodes de reformes.....	69
3.2.15. Les difficultés à avoir l'accord bancaire.....	69
3.2.16. Le mentant accordé par le promoteur.....	70
3.2.17. Échéances de remboursement.....	71
3.2.18. Taux d'intérêt appliqué.....	71
3.2.19. Remboursement de la dette.....	72
3.2.20. Difficultés de remboursement dans les délais.....	72
3.2.21. Les difficultés rencontrez.....	73
3.2.22. Les bonnes décisions pour le recours aux dispositifs.....	74
3.2.23. Juger cette politique de lutte contre le chômage.....	74

Conclusion.....75

Conclusion générale.....72

Bibliographie

Liste des tableaux

Liste des figures

Tables des matières

Annexes

Résumé

L'emploi des jeunes est une préoccupation nationale, le gouvernement a engagé divers formules pour remédier au fléau du chômage qui affecte le pays et diverses solutions alternatives permettant de réduire la pression sur le marché du travail ont été développées, et ce à travers la mise en place de plusieurs dispositifs de création d'emploi.

Le travail établi dans notre mémoire est limité aux dispositifs ANSEJ, CNAC, ANGEM, qui ont un double objectif : la création d'emploi et d'entreprises au profit des jeunes, mais la question de la part de ces dispositifs dans la résorption du chômage reste à poser.

La première partie de ce projet est consacrée à la présentation des données théoriques relative au chômage et l'emploi, ainsi que le marché du travail en Algérie et les différents dispositifs de lutte contre le chômage.

La deuxième partie est une étude de cas menée au niveau de la wilaya de Bejaia dans le but principal est de démontrer l'efficacité de ces dispositifs et leurs part dans l'absorption du chômage au sein de notre wilaya, même si les promoteurs rencontrent plusieurs obstacles avant d'aboutir à la réalisation de leurs projets.

Mots clés : chômage, emploi, marché du travail, ANSEJ, CNAC, ANGEM, efficacité,

Youth employment is a national concern.governments that have held power since initiates formulas to address the scourge of unemployment affecting the country, various alternative solution, to reduce the pressure on the labor market have been developed, and this through the implementation of job creation schemes.

The work done in our memory is limited to the devices ANSEJ, CNAC, ANGEM, that have a twofold purpose: job and business creation for the benefit of young people, but the question on the part of these devices in the resorption of unemployment remains to be asked

The first part of this project is devoted to the presentation of theoretical data on unemployment and employment, as well as the labor market in Algeria and the various mechanisms to combat unemployment.

The second part is a case study at the level of the wilaya of bejaia with the main goal is to demonstrate the effectiveness of these devices and their share in unemployment resorption our wilaya, even if the promoters meet several obstacles before reaching the realization of their projects.

Keywords: unemployment, employment, labor market, ANSEJ, CNAC, ANGEM, efficacy